

JFK	Jagd- und Fischereiverwalter-konferenz
CSF	Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche
CCP	Conferenza dei servizi della caccia e della pesca



Compte rendu du colloque

Qu'en est-il de nos lacs?

Avenir de la pêche professionnelle dans les lacs suisses

Auteur: Adrian Aeschlimann, Centre suisse de compétences pour la pêche CSPP, Berne
8 janvier 2020



schweizerisches kompetenzzentrum fischerei SKF
centre suisse de compétences pour la pêche CSCP
centro svizzero di competenza pesca CSCP
center da cumpetenza svizzer da la pestga CCSP

Table des matières

.....	1
1	Introduction..... 3
2	Exposés 4
2.1	Limnologie & écologie dans les lacs – Des algues aux poissons (d); Prof. Dr. Herwig Stibor, Ludwig-Maximilian-Universität Munich 4
2.2	Evolution de la pêche dans les lacs suisses – Aperçu (d); Christof Elmiger, FORNAT SA 4
2.3	La Lac de Constance en mutation: Aperçu du projet Interreg "SeeWandel" (d) PD. Dr. Piet Spaak, Eawag..... 6
2.4	Evolution des populations de poissons exploitées par la pêche dans le Léman (f) Chloé Goulon, INRA 7
2.5	État des lieux de la situation en matière de pêche: Mesures; Andreas Knutti, OFEV 8
2.6	Pêcheurs professionnels en Suisse : une profession sans avenir ? Reto Leuch, Association suisse des pêcheurs professionnels 9
2.7	Point de vue de la Fédération suisse de pêche; Philipp Sicher, SFV-FSP 10
2.8	Quelles solutions pour une pêche professionnelle fructueuse? Josef Muggli, pêcheur professionnel et ancien Chef du Service de la pêche, LU 11
3	Nouvelles voies de valorisation..... 13
3.1	Andreas Braschler, Fischerei Braschler, Hurden (Lac de Zurich) 13
3.2	Ilan Page, Président de l'Association Suisse Romande des Pêcheurs Professionnels, Vallamand 13
3.3	Interlude cinématographique 13
4	World-Café 14
4.1	Formation de base et formation continue..... 14
4.2	Exigences pour les cours d'eau 14
4.3	Situation économique 15
4.4	Dialogue, Diffusion du savoir, Plateforme 15
4.5	Recherche 15
4.6	Cormoran 16
5	Priorités..... 17
6	Evaluation..... 18
7	Synthèse et conclusion 23
8	Prochaines démarches et clôture du colloque..... 23
9	Annexes 24

1 Introduction

Le 13 novembre 2019 à Olten, la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche CSF a organisé, en collaboration avec la Schweizer Berufsfischereiverband SBFV et l'Association Suisse Romande des Pêcheurs Professionnels ASRPP, un colloque sur le thème "Qu'en est-il de nos lacs ? - Avenir de la pêche professionnelle dans les lacs suisses". L'objectif de la journée (voir programme en annexe 1) était, dans une première partie, de donner la parole à des experts confirmés pour mieux comprendre l'écosystème complexe des lacs suisses et leur fonctionnalité. La deuxième partie du colloque a porté sur la valorisation et la pratique de la pêche professionnelle, aussi pertinente pour l'avenir économique de la branche que pour l'écologie. Le colloque était délibérément tourné vers l'avenir et s'est concentré principalement sur les facteurs les plus aisés à influencer.

Le rapport du 30 janvier 2019 du Conseil fédéral "État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière de pêche"¹, ainsi que le fort recul des rendements de la pêche professionnelle ont été à l'origine de ce colloque. En outre, la CSF entendait aborder un sujet relatif à la pêche et favoriser l'échange à ce propos.

Comme l'invitation le relevait, les pêcheurs professionnels sont confrontés à des défis majeurs, malgré la sensibilisation croissante de la population aux préoccupations écologiques. Différents sujets tels que les cormorans et le phosphore sont discutés depuis des années jusqu'au niveau fédéral. Mais les problèmes sont complexes et ne peuvent être réduits à des facteurs individuels. Les pêcheurs ne sont pas les seuls à avoir des attentes en matière de qualité de l'eau, de diversité des espèces et de gestion de nos cours d'eau et lacs. De nombreux autres acteurs sont concernés et aucune solution simple n'existe.

Comme le relevait également les organisateurs dans l'invitation, la pêche professionnelle offre néanmoins un potentiel économique: il s'agit d'un métier traditionnel à valeur culturelle et économique en Suisse. La consommation de poissons suisses est durable et soutient l'économie locale. Il n'y a probablement guère d'autre activité qui soit aussi directement et exclusivement dépendante de la nature que la pêche. La connaissance des secrets de la nature (même ceux ne pouvant être quantifiés), la confiance en ses propres capacités, tout comme l'attitude à adopter pour garder cette confiance, même dans les périodes difficiles, ont été les garants de la survie de la pêche pendant des siècles.

¹ <https://www.parlament.ch/centers/eparl/curia/2015/20153795/Bericht%20BR%20D.pdf>

2 Exposés

Les présentations des référentes et référents sont disponibles au format pdf sur le site internet de la CFP : <https://www.kwl-cfp.ch/fr/csf/themes-1/peche-en-lac>.

Les éléments les plus pertinents des présentations sont brièvement rappelés ci-dessous:

2.1 Limnologie & écologie dans les lacs – Des algues aux poissons (d); Prof. Dr. Herwig Stibor, Ludwig-Maximilian-Universität Munich

- La chaîne alimentaire d'un lac fonctionne plus ou moins bien en fonction de la proportion d'éléments nutritifs. Ceux-ci proviennent des sédiments du lac et des apports externes. Ils sont absorbés par les diatomées et d'autres espèces d'algues en parallèle à l'énergie du soleil. Les algues croissent et sont mangées par le zooplancton. Le zooplancton constitue à son tour la base de l'alimentation des poissons.
- Les organismes complexes tels que les poissons n'ont pas beaucoup de souplesse en ce qui concerne leur alimentation et dépendent donc d'une certaine composition nutritive de la faune benthique pour bien se développer. Un large spectre dans la proportion d'éléments nutritifs est donc crucial. Le "Redfield ratio" fournit un rapport optimal entre carbone-azote-phosphore dans les algues de 106:16:1 en moyenne.
- Des études utilisant des approches expérimentales en laboratoire et dans les lacs montrent que plus ce ratio est défavorable, plus la croissance des algues et du plancton est mauvaise.
- En particulier, le rapport entre l'azote et le phosphore a considérablement changé en raison de l'amélioration de la protection des eaux (diminution du phosphore) et de l'augmentation des apports d'azote provenant de l'agriculture et des transports. Une augmentation de la teneur en azote entraîne une diminution des daphnies et donc une diminution de la croissance des poissons.
- Les acides gras non saturés sont également déterminants pour la croissance des poissons. Plus il y a de nitrate dans l'eau, moins il y a de graisse dans les algues. Ces corrélations ont pu être confirmées par des recherches menées dans les lacs de Bavière.

Conclusions

La teneur en phosphore n'est pas la seule déterminante pour la croissance du poisson. Une plus grande attention doit être portée en particulier à l'azote. Une réduction conséquente des apports en azote issus de l'agriculture et des transports est également favorable à la pêche.

Présentation pdf sous : https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/1_Stibor_Olten19_frz.pdf

2.2 Evolution de la pêche dans les lacs suisses – Aperçu (d); Christof Elmiger, FORNAT SA

- La pêche professionnelle est pratiquée en Suisse dans 19 lacs, et dans une moindre mesure sur le Rhin. Les cinq plus grands "employeurs" sont le Lac Léman, le Lac de Neuchâtel, le Lac de Constance, le Lac de Zurich et le Lac des Quatre-Cantons.
- En 2016, les cantons ont accordé au total 274 licences comme profession principale ou activité accessoire. Alors que la pêche professionnelle a traditionnellement été pratiquée principalement à titre accessoire, une évolution vers des pêcheurs professionnels en tant que profession principale s'est faite au début des années 1970. Le pic de l'emploi a

été atteint en 1975, avec près de 400 emplois à temps plein. Depuis, le nombre de licences n'a cessé de diminuer et ne représente plus qu'environ la moitié de ce total.

- La profession présente une structure d'âge défavorable: environ 40 %, soit 100 pêcheurs professionnels, ont déjà atteint l'âge de la retraite, 20 % ont entre 56 et 65 ans.
- Entre 1970 et le début des années 1990, la moyenne annuelle des rendements en Suisse était de 2400 tonnes, suivie d'une baisse d'environ un tiers. Depuis 1993 environ, le rendement annuel moyen en Suisse n'est plus que de 1600 tonnes. Cette baisse de rendement est marquée par une diminution des prises de perches et de gardons en raison de la diminution des apports en nutriments dans les cours d'eau et les lacs.
- La forte baisse des rendements n'est toutefois pas seulement la conséquence de la diminution des stocks de poissons, mais également de la réduction de l'effort de pêche. Si l'on tient compte de l'évolution négative des licences de pêche, la baisse moyenne du rendement de pêche entre les périodes susmentionnées par licence à plein temps est d'environ -10 % (en tenant compte d'un effort de base identique ou supérieur).
- Ces dernières années, les statistiques pour l'ensemble de la Suisse témoignent d'une nouvelle diminution des rendements de pêche.
- La pertinence des statistiques pour l'ensemble de la Suisse est toutefois limitée. Derrière les rendements totaux annuels nationaux se cachent de fortes fluctuations entre les différents lacs, dont certains présentent des tendances opposées. Un aperçu actuel des différents lacs se trouve à l'annexe 2.
- Sept lacs suisses représentent 80 à 90 % du rendement suisse. Le corégone reste toujours le véritable "gagne-pain" dans ces lacs.
- Pendant la période d'eutrophisation, une dizaine d'espèces de corégones ont disparu en raison d'une fertilisation excessive globale. Depuis les années 1980, les apports en nutriments (en particulier le phosphore) ont fortement diminué grâce aux mesures d'assainissement. Ces mesures doivent être poursuivies dans différents lacs afin d'atteindre les objectifs de la législation sur la protection des eaux.
- Dans le lac de Zurich, les changements climatiques ont conduit à une situation où la couche supérieure du lac se réchauffe plus fortement en été et se refroidit trop peu en hiver pour rompre la stratification. Les hivers avec des phénomènes de brassage en profondeur étaient autrefois la règle et sont devenus l'exception. Ceci réduit l'approvisionnement en oxygène des zones profondes et le transfert des nutriments vers la surface. Les algues Sang des Bourguignons se développent librement (leur population est considérablement réduite en cas de brassage de qualité) et soustraient au printemps les nutriments de la chaîne alimentaire des poissons. Il faut s'attendre à ce que le brassage soit également fortement réduit à l'avenir dans d'autres lacs profonds de Suisse, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur les rendements de la pêche.
- Les cormorans et les pêcheurs à la ligne "concurrentent" les pêcheurs professionnels dans l'utilisation des stocks halieutiques. Les parts respectives d'utilisation varient d'un lac à l'autre et, dans certains cas, sont relativement importantes. Ces influences doivent être prises en compte dans les considérations générales sur les écosystèmes lacustres et la gestion des pêches.
- Plus l'effort de pêche est connu avec précision (nombre de pêcheurs, filets, type de filet, surface des filets, maillage, durée de pêche, intentions de pêche), plus les stocks de poissons peuvent être évalués sur la base des données de rendement. Il en découle que les règlements de capture peuvent être ajustés de manière à ce que les bonnes années offrent des conditions de pêche optimales (mot-clé : "gestion adaptative").

- Un regard sur le marché du poisson montre que la consommation en Suisse par habitant de poisson, de produits à base de poisson et de fruits de mer augmente plus vite que la population depuis des années. La consommation totale dépasse désormais 76'000 tonnes. La part de poissons d'eau douce s'élève à près de 12'000 tonnes, dont environ 1'400 tonnes chacune proviennent de l'élevage et de poissons indigènes sauvages.

Conclusions

En se projetant vers l'avenir, il faut s'attendre à ce que les difficultés déjà rencontrées dans certains lacs par les pêcheurs professionnels augmentent et/ou s'étendent à d'autres lacs. Le défi majeur pour le maintien d'une pêche économique et durable en Suisse est donc:

- Stabiliser/optimiser les rendements de pêche (par licence) selon la durabilité.
- Compenser l'évolution négative irréversible des rendements de pêche par des mesures innovantes.

Pour relever ces défis, il n'existe pas de solutions simples et efficaces à court terme. Par conséquent, les mesures ayant des effets apparemment faibles ou à plus long terme doivent également être prises en compte, afin qu'une évolution positive puisse être atteinte par un ensemble de mesures.

En raison des grandes différences d'un lac à l'autre, respectivement d'un canton à l'autre, les conditions locales spécifiques aux lacs doivent toujours être prises en compte lors de la concrétisation des solutions.

Présentation pdf sous : https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/2_Vortrag_FORNAT_20191106_exp_frz.pdf

2.3 La Lac de Constance en mutation: Aperçu du projet Interreg "SeeWandel" (d) PD. Dr. Piet Spaak, Eawag

- Le projet SeeWandel consiste en une recherche fondamentale sur les changements de l'écosystème du Lac de Constance, afin de trouver des réponses à des problèmes pratiques. La question centrale est la suivante : Quel est l'impact du déclin des nutriments, des changements climatiques, des espèces exotiques et d'autres facteurs de stress sur l'écosystème du Lac de Constance, sa biodiversité et son fonctionnement, ainsi que sur l'utilisation humaine du lac? SeeWandel comprend un total de 13 sous-projets. Le projet est à mi-chemin. Le coût total s'élève à environ 5,7 millions d'euros.
- Les principaux objectifs sont les suivants : comprendre les processus pélagiaux et littoraux et améliorer leurs interactions ; améliorer la compréhension du réseau alimentaire et du fonctionnement de l'écosystème du Lac de Constance ; évaluer la résistance et les changements potentiels dans les prestations écosystémiques (dans le cadre des étues prévues) ; acquérir des connaissances sur la base desquelles des décisions scientifiquement fondées sur l'avenir du Lac de Constance peuvent être prises.
- Les premiers résultats des tests en laboratoire montrent que toutes les espèces de poissons ne se comportent pas de manière similaire face à l'épinoche en tant que nouveau prédateur présent en grand nombre dans les eaux du Lac de Constance. Alors que les expériences ont montré que la perche et le gardon forment des bancs pour se défendre contre les épinoches, les corégones, de par leur évolution, ne présentent pas un tel comportement et sont des proies faciles pour l'épinoche.
- Une nouvelle espèce envahissante, la moule quagga, perturbe l'écosystème du Lac de Constance. La moule est un filtreur ; elle a été découverte pour la première fois dans le

Lac de Constance en 2016 et s'est répandue massivement depuis. Elle infeste les captages dans les lacs et se nourrit d'algues comestibles, qui viennent alors à manquer à la faune benthique et aux poissons.

Conclusions

- Le Lac de Constance est en mutation ; il n'y a pas qu'une seule raison à ces changements.
- Les animaux filtreurs dans le lac changent ; nos recherches doivent démontrer comment cela affecte le réseau alimentaire
- Les corégones semblent "naïfs" face à leur nouveau prédateur, l'épinoche

Présentation pdf sous: https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/3_20191013_SeeWandel_PietSpaak_frz.pdf

2.4 Evolution des populations de poissons exploitées par la pêche dans le Léman (f) Chloé Goulon, INRA

- Les sujets de recherche dans le Lac Léman sont similaires à ceux du Lac de Constance et d'autres lacs suisses, bien qu'il y ait ici aussi des spécificités propres.
- Plus particulièrement, l'équilibre en nutriments et le réchauffement dû aux changements climatiques sont les principaux défis.
- Durant la période riche en nutriments entre 1960 et 1980, la perche en a profité et le corégone a été mis sous pression. Avec la diminution de la teneur en nutriments entre 1990 et 2008, la perche a connu un succès de recrutement plus faible, alors que le corégone a connu un meilleur succès de recrutement, en partie grâce à l'amélioration de la qualité des frayères. Les températures plus élevées ont également entraîné une accélération de la croissance au printemps, ce qui a eu un effet favorable sur le corégone. Entre 2008 et 2014, les captures de corégones ont fortement augmenté, probablement en raison de l'apparition d'une forte classe d'âge. Depuis, les captures ont de nouveau fortement diminué. Au cours de cette phase de fortes fluctuations, la disponibilité en nutriments a également changé. Le succès de la reproduction, et donc de la progéniture, dépend fortement de la température de l'eau. Les hivers plus chauds peuvent, par exemple, être responsables d'une mortalité plus élevée des œufs et d'une éclosion précoce des larves de poisson.

Conclusions

Il est nécessaire d'étudier plus en détail comment les temps d'éclosion et l'approvisionnement en nutriments évoluent face au réchauffement climatique et quelle influence cela a sur la reproduction des poissons.

Présentation pdf sous: https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/4_CGoulon_VF_2.pdf

2.5 État des lieux de la situation en matière de pêche: Mesures; Andreas Knutti, OFEV

- La pêche professionnelle est un métier artisanal qui vit et dépend de la biodiversité. C'est un travail dur. La pêche professionnelle est actuellement confrontée à d'importants défis.
- En Suisse, les tâches en matière de pêche professionnelles sont réparties entre Confédération et cantons².
- Le 30 janvier 2019, le Conseil fédéral a adopté le rapport "État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière de pêche". Celui-ci énumère six mesures en matière d'habitats: renaturer les eaux (lacs et affluents) sans tergiverser (revitalisation, assainissement de la force hydraulique) ; réduire les rejets de nutriments ; éviter les rejets de micropolluants ; enrayer la progression des espèces exotiques envahissantes ; mieux protéger les milieux prioritaires pour les poissons ; anticiper les effets négatifs des changements climatiques sur les milieux aquatiques. Pour ce qui est de la pêche, il cite quatre mesures : optimiser le suivi et la gestion des populations ; planifier l'évolution à long terme de la pêche professionnelle ; poursuivre la recherche sur la protection et l'exploitation des écosystèmes lacustres ; mettre en place une plateforme nationale dédiée à la pêche professionnelle.
- Le Conseil fédéral fait la recommandation suivante aux pêcheurs professionnels : encourager le savoir et la force d'innovation (garantir la formation continue de la pêche professionnelle ; promouvoir l'échange d'informations entre exploitants) ; optimiser l'efficacité des exploitations et la commercialisation des produits (déclaration d'origine "label" ; exploitation de la disposition des consommateurs à payer davantage ; meilleur marketing des produits ; collaboration renforcée entre les exploitants).
- En ce qui concerne le cormoran, le point de vue de la Confédération est le suivant: Le cormoran est une espèce chassable. Les conditions cadres pour des interventions de chasse existent et la période de chasse sera étendue jusqu'à mi-mars avec la révision de la Loi fédérale sur la chasse. Des tirs individuels sur les lieux où sont produits les dommages sont possibles. La régulation des populations dans les réserves OROEM est possible à certaines conditions. La définition de la notion de dommage existe (→ trous dans les filets, poissons capturés blessés). Les poissons dévorés dans le lac ne sont pas assimilables à des dommages. Sur demande des cantons, l'OFEV établit une aide à l'exécution (par lettre du 13.12.2017, les cantons ont retiré leur demande).

² Tâches de la Confédération: Protection et exploitation (périodes de protection, tailles minimales, interdictions de capture, espèces menacées, autorisation d'introduction) ; Aides financières pour amélioration, recherche ; Formation et formation continue : organiser, financer ; Surveillance de la mise en oeuvre par les cantons, approbation des prescriptions cantonales ; Information et conseil aux autorités et au public ; Eaux internationales : gestion piscicole par la Confédération
Tâches des cantons: Réglementation de la pêche (prescriptions techniques liées aux droits de pêche, prescriptions de protection, engins de pêche, protection des animaux, etc.) ; Gestion / repeuplement ; Zones de protection ; Habitats : maintenir, améliorer, reconstituer ; Statistiques piscicoles ; Autorisation piscicole pour les interventions techniques ; Surveillance de la pêche ; Bases : atlas, enquêtes ; Lutte contre les épizooties ; Informations sur l'état des eaux piscicoles

Conclusions

La situation pour les poissons et la pêche professionnelle est globalement difficile. L'exploitation durable des populations piscicoles est une tâche incontournable. Les poissons indigènes méritent le plus haut prix. Les mesures proposées dans le rapport déploieront leurs effets sur le moyen et le long terme. Les mesures doivent être abordées avec force et persévérance et poursuivies dans le temps. Tirons ensemble à la même corde – et dans la même direction !

Présentation pdf sous: https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/5_MassnahmenBerichtFischereiTagung_13_11_2019_f.pdf

2.6 Pêcheurs professionnels en Suisse : une profession sans avenir ? Reto Leuch, Association suisse des pêcheurs professionnels

- Depuis 1980, le recul des exploitations de pêches se monte à 3,2 % par année. Le problème principal est le manque de poissons. Dans certains lacs, la chaîne alimentaire ne fonctionne plus comme avant. Sans poisson, il n'y a pas de pêcheurs.
- Aussi différents que soient les lacs, aussi différentes sont les entreprises de pêche, comme la commercialisation ou les prix de vente. Il serait faux de réinventer le modèle suisse d'élevage, tout comme de fixer un prix du poisson suisse. Il y aura toujours des différences régionales.
- Le meilleur prix est obtenu avec des denrées alimentaires régionales de qualité en vente directe. L'auto-commercialisation résout divers problèmes de pêche. Par exemple, le pêcheur pêche de différentes manières pour offrir une large palette de produits. La meilleure stratégie de commercialisation ne sert toutefois à rien si la vitrine est vide.
- Je suis la troisième génération de pêcheur, nous avons une boutique et nous fournissons divers restaurants. Il y a cinq ans, nous en livrions encore 10. Durant dix ans, nous avons organisé des repas de poissons directement chez le pêcheur professionnel. Nous avons dû nous arrêter il y a sept ans, par manque de poissons pêchés.
- Mon fils cadet Roman, 17 ans, aimerait reprendre l'entreprise. Cela est toutefois remis en question par les conditions actuelles du lac de Constance. Les prix du poisson n'ont jamais été aussi élevés qu'aujourd'hui, ce qui nous manque, ce sont les quantités.
- L'association se bat pour le maintien de la pêche professionnelle. Elle soutient financièrement la formation ; elle encourage la commercialisation (p. ex. Migros, Coop, Pêche Chasse Tir, coopération des différents lacs) : elle achète en gros (p. ex. assiettes à poisson, sacs sous vide) ; elle s'engage pour le maintien du remboursement des droits de douane sur le carburant.
- Le poisson en tant que denrée alimentaire régionale doit être protégé, p. ex. Swiss Garantie, label de qualité avec indication géographique protégée, poisson sauvage du Lac de Constance.
- Dans certains lacs, le cormoran mange plus de poissons que les pêcheurs professionnels n'en attrapent, sans aucune mesure de protection ni respect des périodes de protection. Nous faisons aussi face à une chaîne alimentaire perturbée dans les lacs.
- Trois rapports sont disponibles sur le site internet de l'ASPP, www.schweizerfisch.ch Partie 1 Préambule, Partie 2 Mort des pêcheurs professionnels, Partie 3 Solutions

Conclusions et demandes de près de 60 pêcheurs professionnels présents

Sans poisson, il n'y a pas de pêcheur professionnel ; les lacs suisses doivent être préservés du point de vue productif. La restauration d'une chaîne alimentaire fonctionnelle non perturbée doit être entreprise rapidement, sérieusement et de manière pragmatique. Pour ce faire, la plateforme nationale sur la pêche, recommandée par le Conseil fédéral, doit être mise sur pied avec son propre secrétariat et assurée financièrement.

Présentation pdf sous: https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/6_Handout_Leuch_Francais.pdf

2.7 Point de vue de la Fédération suisse de pêche; Philipp Sicher, SFV-FSP

- Pas de poisson sans eau saine. La FSP soutient activement les efforts de la Confédération et des cantons pour garder nos cours d'eau propres. La FSP est favorable à l'utilisation de toute la marge de manœuvre offerte par la législation en vigueur et au renoncement à toute nouvelle exigence politique en lien avec la gestion des phosphates dans les lacs.
- Le rapport du Conseil fédéral sur l'état des lieux de la situation de la pêche donne un bon aperçu de l'état actuel du secteur et des défis à relever.
- Les mesures doivent être axées spécifiquement sur le secteur de la pêche professionnelle. Des analyses spécifiques au niveau régional de la situation de la pêche professionnelle dans les lacs sont nécessaires sous la direction des cantons. Chaque lac doit être examiné individuellement avec une grille prédéfinie. Cette dernière vise à identifier et à activer les leviers les plus efficaces : gestion ; commercialisation ; analyse des prix ; pression par les prédateurs ; évolution limnologique et écologique.
- Les projets régionaux doivent être gérés par les cantons concernés. Le financement est assuré par l'OFEV. Les offices cantonaux font partie du projet. Tous les sous-projets seront regroupés sous la direction de la CSF en un seul projet global afin d'assurer l'échange d'expériences.

Conclusions

L'accent doit être mis sur une analyse pratique et technique des facteurs affectant la pêche professionnelle. Pour l'échange de connaissances, des aspects partiels des analyses doivent être accompagnés scientifiquement ("recherche appliquée").

Il en ressort une optimisation de chaque lac en fonction des mesures à prendre. La FSP propose de mener des analyses pilotes dans trois régions sur une durée de 1 à 2 ans, avant que les expériences acquises servent à une analyse à l'échelle de la Suisse.

Présentation pdf sous : https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/7_StandortbestimmungFischerei_Pos_SFVFR.pdf

2.8 Quelles solutions pour une pêche professionnelle fructueuse? Josef Muggli, pêcheur professionnel et ancien Chef du Service de la pêche, LU

Il n'existe pas de recettes globales et concrètes pour une pêche professionnelle fructueuse et durable en Suisse. Les conditions cadres spécifiques à chaque lac et à chaque entreprise diffèrent trop fortement. Une solution est esquissée ci-dessous sur la base d'objectifs convenus:

- 1^{er} objectif: La pêche professionnelle sur les lacs suisses doit être maintenue. Il ne peut s'agir de maintenir absolument toutes les entreprises de pêche professionnelle. L'utilisation des populations halieutiques en tant que ressource naturelle ne doit pas se limiter à méthodes vieilles de plusieurs siècles – elle mérite aussi un avenir.
- 2^{ème} objectif: La pêche professionnelle est considérée par tous les acteurs des lacs suisses en tant que partenaire de même niveau. Les poissons ne sont pas exclusivement des bio-indicateurs et des objets de biodiversité. Le poisson est une ressource naturelle qui doit être utilisée de manière durable. L'utilisation est le principe fondamental de la nature !
- 3^{ème} objectif: "Poisson sauvage de lac suisse issu de la pêche" (titre provisoire) est un argument de vente unique et incontestable sur le marché. La demande d'aliments issus d'une production durable, régionale et écologiquement neutre est en train de devenir une mégatendance! L'introduction d'un label approprié, accompagné par professionnels, peut permettre à la pêche professionnelle de profiter économiquement de cette mégatendance.
- 4^{ème} objectif: L'exploitation des stocks de poissons suit les principes d'une «gestion adaptative». Les différents instruments de contrôle de la pêche, tels que le nombre, la taille et la grandeur des mailles des engins de pêche, doivent être considérés avec souplesse sur toute l'année. L'exploitation des stocks de poissons est axée sur le rendement soutenu maximal. C'est cela qui garantit la durabilité.
- 5^{ème} objectif: Parallèlement à une «recherche sur les poissons», une «recherche appliquée sur la pêche» doit être (ré-)établie. Recherche appliquée sur le fonctionnement des engins de pêche, sur les méthodes alternatives de pêche, sur le comportement en bancs des espèces de poissons dans l'espace et dans le temps, sur l'utilisation des sonars, sur les possibilités et les limites de la gestion adaptative, etc. La recherche sur la pêche est sur un pied d'égalité avec l'expérience pratique.
- 6^{ème} objectif: Les discussions émotionnelles sur le cormoran et le P-Management doivent être objectivées. Les réalités politiques et sociales doivent être acceptées. Il faut prendre acte des limites des (imp-)possibilités de communication sur les questions écologiques si complexes. Une approche pragmatique ne peut certes pas résoudre les conflits, mais elle peut permettre d'atténuer quelque peu leurs effets.
- 7^{ème} objectif: Que les cormorans causent des dégâts aux filets, aux poissons pêchés, ainsi qu'aux stocks de poissons est reconnu. Une indemnisation forfaitaire appropriée pour les dégâts aux filets et aux prises sera établie.
- 8^{ème} objectif: La demande d'une P-Management au niveau fédéral doit être abandonnée. Elle se heurte pour l'instant à des réalités politiques. Le problème évident des faibles rendements de pêche dans les lacs extrêmement pauvres en nutriments est d'une importance capitale pour les entreprises de pêche professionnelle. Les autorités cantonales compétentes en matière de protection des eaux et de la pêche doivent donc suivre l'évolution spécifique des lacs et étudier les mesures possibles.

- 9^{ème} objectif: Les nouvelles pistes de la collaboration interentreprises pour le marketing doivent être évaluées de manière professionnelle. Dans le sens d'une détection préalable, les chances et les risques, la structure, les processus, les coûts et les gains probables des futurs canaux de commercialisation (numériques ?) doivent être évalués de façon professionnelle.
- 10^{ème} objectif: Sur un marché numérique, les pêcheurs professionnels mettent en place un système d'approvisionnement interentreprises permettant de faire baisser les prix.

Conclusions / suite des démarches

Les objectifs susmentionnés doivent être complétés par les contributions du colloque d'aujourd'hui. Pour chaque objectif, sur une page A4 : justifier, préciser et concrétiser, esquisser le financement, évaluer la faisabilité. Puis mettre en consultation auprès des acteurs et retravailler les contributions. La mise en œuvre se fait selon les priorités et la faisabilité.

Présentation pdf sous: https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/8_TagungBerufsfischereiOlten2019_Muggli_frz.pdf



3 Nouvelles voies de valorisation

3.1 Andreas Braschler, Fischerei Braschler, Hurden (Lac de Zurich)

La Fischerei Braschler est active sur le Lac de Zurich depuis 6 générations. Leur devise est d'être courageux et de poursuivre le développement. Andreas Braschler essaie d'obtenir le meilleur rendement possible avec le moins de filets possibles lors de ses sorties de l'après-midi sur le lac, en considérant également les "poissons de seconde classe". Durant le dîner qui a précédé, les participants ont pu constater par eux-mêmes que des plats savoureux peuvent également être préparés avec de la brème ou du gardon (ragoût de brème, lasagne, salade de gardon, pâté, hamburgers, saucisse de brochet). L'objectif est d'utiliser chaque poisson avec le meilleur rendement possible. Au fil des ans, son entreprise a entièrement pris en main la chaîne de mise en valeur, en contournant le commerce du poisson, les transformateurs de poisson (comestibles) et la restauration. Les consommateurs finaux doivent être directement interpellés. Braschler dépense le moins d'argent possible pour le marketing. En revanche, il utilise les demandes des médias, la publicité de bouche à oreille, ses traditionnelles dégustations de poissons ou des exposés. Les dégustations de poissons demandent toujours beaucoup d'efforts, mais c'est aussi une grande réussite. Il se demande parfois s'il est encore pêcheur ou restaurateur. Cette évolution est inévitable. Une autre source de revenus est l'accompagnement sur le lac. Les clients peuvent l'accompagner contre rémunération et vivre la pêche de A à Z. Ces excursions sont des cadeaux très appréciés.

Présentation pdf sous: https://www.kwl-cfp.ch/fr/download_fr/ablage/9_Fischerei_Braschler_Praxisbeispiel_ohneVideo_frz.pdf

3.2 Ilan Page, Président de l'Association Suisse Romande des Pêcheurs Professionnels, Vallamand

Avec son père, il est pêcheur professionnel sur le Lac de Morat et le Lac Léman et exploite un restaurant au bord du Lac de Morat, à Vallamand. Comme la demande en poisson dépasse l'offre issue du lac, il est contraint d'acheter du poisson, pour la friture par exemple. Ilan Page a également été témoin de l'évolution décrite par Andi Braschler. Dans le passé, ce pêcheur professionnel avait totalement renoncé à ses pêches. Plus tard, il a commencé à le transformer lui-même, en fumant du poisson, en faisant des mousses de poisson, etc. Ilan Page se demande s'il est possible d'aller plus loin. Selon lui, à long terme, l'effort pour concilier le métier de pêcheur et celui de restaurateur est trop important. Pour lui, la voie est claire : "Trouvons des solutions pour qu'il y ait à nouveau suffisamment de poissons dans les eaux".

3.3 Interlude cinématographique

Extrait de l'émission Einstein de la SRF «Welcher Schweizer Fisch darf auf den Teller?», lors de laquelle un portrait est fait de Hanspeter Gubser, pêcheur professionnel au Wahlensee (dès minute 2.42):

<https://www.srf.ch/play/tv/einstein/video/welcher-schweizer-fisch-darf-auf-den-teller?id=5c705839-2fd7-4600-99f8-a1bdd166d0c9>

4 World-Café

Discussion thématique sur six sujets

La discussion thématique a été consacrée à six sujets, issus soit de l'état des lieux de la pêche du Conseil fédéral, ou de contributions de pêcheurs professionnels. Durant le World-Café, les participants ont pu faire part de leurs préoccupations à quatre des six stations et s'exprimer sur les questions posées par les animateurs et animatrices des stations. Les informations tirées du rapport du Conseil fédéral, ainsi que du rapport d'experts³ de 2017 ont servi de base aux discussions (voir textes complets à l'annexe 3):

Les sujets et les questions exposés lors du World-Café sont brièvement rappelés ci-dessous. Les animateurs et animatrices des stations ont pris des notes manuscrites des apports les plus significatifs. Une documentation photographique se trouve à l'annexe 3.

4.1 Formation de base et formation continue

Animateur: Kuno von Wattenwyl, Responsable de la pêche, Canton de Schwyz

Contexte: La pêche est un artisanat traditionnel. Le savoir est souvent transmis au sein de la famille.

Questions:

1. La relève peut-elle être assurée?
2. Comment recruter de nouveaux pêcheurs professionnels?
3. A-t-on besoin d'une offre supplémentaire en matière de formation?

4.2 Exigences pour les cours d'eau

Animateur: Dominik Thiel, Chef du Service de la nature, de la chasse et de la pêche, St-Gall

Contexte: Déficit écologique et cours d'eau pollués toujours d'actualité. Amélioration perceptible uniquement à moyen terme. Lacs suisses naturellement pauvres en nutriments. Espèces de poissons sous pression.

Questions:

1. Comment jugez-vous ces évaluations de la Confédération?
2. Il semble que les populations de poissons en profondeur sont une conséquence logique de l'évolution écologique. Cela est-il acceptable? Quelles seraient les alternatives?
3. Comment les pêcheurs professionnels et les cantons gèrent-ils les situations changeantes selon les lacs et les années?

³ https://www.bafu.admin.ch/dam/bafu/de/dokumente/biodiversitaet/externe-studien-berichte/standortbestimmung-zur-fischerei-in-schweizer-seen-und-fliessgewaessern.pdf.download.pdf/Expertenbericht_Po_15-3795_inkl_Anhang.pdf

(non disponible en français)

4.3 Situation économique

Animateur: Josef Muggli, pêcheur professionnel et responsable de la pêche à la retraite LU

Contexte: En 2017, les cantons ont délivré un total de 270 licences (permis) à 262 pêcheurs professionnels à temps partiel ou à temps plein. Alors que la pêche professionnelle constituait autrefois une activité professionnelle surtout accessoire, elle tend, depuis quelques décennies, à devenir une activité principale et s'est donc professionnalisée.

Questions:

1. Quelles sont les mesures dont disposent les pêcheurs professionnels pour améliorer eux-mêmes l'ensemble de la chaîne de valorisation?
2. Pourquoi le marché ne fonctionne-t-il pas? → En cas de pénurie d'un bien de consommation demandé, les prix augmentent
3. Dans quelle mesure l'aquaculture croissante représente-t-elle une concurrence en Suisse?
4. Où se situe le plus gros potentiel économique dans la chaîne de valorisation?

4.4 Dialogue, Diffusion du savoir, Plateforme

Animatrice: Aurélie Daiz, Gérante de l'Association Suisse Romande des Pêcheurs Professionnels

Contexte: La Confédération propose la mise en place d'une plateforme nationale pour le dialogue et la diffusion du savoir. Des solutions spécifiques pour les différents lacs sont également envisageables.

Questions:

1. La mise en place d'une plateforme commune d'échange et de commercialisation répond-elle à un besoin?
2. Comment les pêcheurs professionnels gèrent-ils la tension entre coopération et concurrence?
3. Quelle doit être la base d'une telle plateforme (par lac, par bassin versant, par région linguistique, nationale)?

4.5 Recherche

Animateur: Andreas Hertig, Chef du domaine Gestion de la pêche, Inspectorat de la pêche du canton de Berne

Contexte: Besoin de recherche dans la protection et l'exploitation des écosystèmes aquatiques. Relations complexes entre nutriments et rendements de pêche. Espèces invasives, changements climatiques et autres influences.

Questions:

1. Y a-t-il d'autres thèmes de recherche?
2. Priorisation des thèmes de recherche
3. Implication des pêcheurs professionnels souhaitée?

4.6 Cormoran

Animateur: Dimitri Jaquet, Inspecteur cantonal de la pêche, Genève

Contexte: Selon l'Atlas 2018 des oiseaux nicheurs de Suisse, environ 2000 couples nichent actuellement en Suisse. La moitié sur le Lac de Neuchâtel et un bon cinquième sur le Lac Léman. En conséquence, les pêcheurs professionnels subissent des pertes économiques et demandent à la Confédération des mesures et des dédommagements.

Questions:

1. Quelles mesures permet le cadre juridique actuel?
2. Comment quantifier et dédommager les dommages (méthode de comptage)?
3. Comment la situation peut-elle se détendre et se résoudre à l'amiable?

5 Priorités

A l'issue des discussions thématiques, les animateurs et animatrices ont présenté les résultats sous forme de trois priorités par thème. Celles-ci sont exposées dans les tableaux suivants:

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Formation de base et formation continue	Développer des standards de formation (connaissances techniques) pour la Suisse allemande et la Romandie	«Titre» (fédéral) reconnu	Offres de formations continues diverses et facultatives (Plateforme / journées)
Exigences pour les cours d'eau	situations écologiques et conséquences propres à chaque lac → se rapporte également aux mesures	Pulvérisation, substances toxiques, nutriments également déterminants dans les lacs	"Couloirs à poissons" (mise en réseau avec affluents, revalorisation et entretien des frayères)
Situation économique	Souplesse des conditions de pêche «gestion adaptive» → introduction en temps utile pour améliorer les rendements de pêche	Positionner le poisson sauvage des lacs suisses comme argument de vente unique (label). Toutes les espèces	Possibilités pour de jeunes professionnels d'ouvrir des entreprises (places d'amarrage / locaux de transformation)
Plateforme	Fédérer → créer un dialogue participatif entre pêcheurs professionnels, science, cantons, confédération etc.	Actions et mesures concrètes → Recherche-action par lac organisée par plateforme	Reconnaissance de la plateforme comme interlocuteur national → Augmenter crédibilité de la pêche professionnelle et pro-actif
Recherche	Plus de recherche appliquée axée sur la pratique → un centre de compétence pour la recherche piscicole serait idéal	Communication: <ul style="list-style-type: none"> • Implication des pêcheurs dans les projets • Discussion des projets et des résultats avec les pêcheurs • Communication plus rapide 	Plus de connaissance sur le thème N/P
Cormoran	Régulation des populations locales (OROEM) + adaptation des périodes de protection	Travail d'équipe collégiale (OFEV, cantons, pêcheurs) pour une reconnaissance de la problématique	Autodéfense des pêcheurs depuis leur bateau

6 Evaluation

En conclusion du colloque, les participants ont évalué les priorités définies. Pour ceci, chaque personne disposait de 2 voix, sous forme d'étiquettes autocollantes:

1. Pour quelle priorité suis-je disposé à contribuer personnellement? (avec nom).
2. Pour quelle priorité ai-je une attente d'action de la part d'un autre acteur?

Exemple de lecture:

Sur le thème de la formation, la pêcheuse professionnelle Sabine Hofer est disposée à s'engager pour la priorité 2 et le pêcheur professionnel Ruedi Thomann pour la priorité 3. Un canton et un pêcheur professionnel attendent un engagement de la Confédération pour la priorité 1.

Cette évaluation donne des informations complémentaires sur la priorisation des mesures et montre où se situent les plus grandes attentes et les plus grandes dispositions à collaborer (en vert).

Evaluation par thème:

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Formation de base et formation continue	Développer des standards de formation (connaissances techniques) pour la Suisse allemande et la Romandie	«Titre» (fédéral) reconnu	Offres de formations continues diverses et facultatives (Plateforme / journées)
Pêcheur		Sabine Hofer	Ruedi Thomann
Canton envers Confédération	1		
Pêcheur envers Confédération	1		

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Exigences pour les cours d'eau	situations écologiques et conséquences propres à chaque lac → se rapporte également aux mesures	Pulvérisation, substances toxiques, nutriments également déterminant dans les lacs	"Coulis à poissons" (mise en réseau avec affluents, revalorisation et entretien des frayères)
Pêcheur		Pascal Reichlin, Gerolf Pilloud, Michael Näpflin, E. Piller?	Henri-Daniel Champier, B. Champier
Canton	Thomas Vuille, David Bittner, Schiele		Christophe Reymond
Association des pêcheurs	ASRPP		
Pêcheur envers Confédération		2	
Canton envers Confédération		1	
Canton envers recherche			1
Tiers envers canton			1

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Situation économique	Souplesse des conditions de pêche «gestion adaptive» → introduction en temps utile pour améliorer les rendements de pêche	Positionner le poisson sauvage des lacs suisses comme argument de vente unique (label). Toutes les espèces	Possibilités pour de jeunes professionnels d'ouvrir des entreprises (places d'amarrage / locaux de transformation)
Pêcheur	Adrian Gerny, Gerold Pilloud, Richard Stadelmann, Ruedi Thomann, Andi Braschler, Arthur Zimmermann, Karl Frank, Fredy Fahrni, Klopfenstein, S.W.	Rolf Meier	Alain Oberson, Johannes de Graaff, Romain Gindre
Canton	Dominik Thiel, Benjamin Gugger, Christoph Birrer, Kuno v. Wattenwyl, Michael Kugler		
Pêcheur env. Conf.	2		
Pêcheur env canton	1		
Canton env. Conf.		2	
Canton env canton			1

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Plateforme	Fédérer → créer un dialogue participatif entre pêcheurs professionnels, science, cantons, confédération etc.	Actions et mesures concrètes → Recherche-action par lac organisée par plateforme	Reconnaissance de la plateforme comme interlocuteur national → Augmenter crédibilité de la pêche prof. et pro-actif
Associations de pêcheurs	Reto Leuch, Aurélie Daiz, Jean-Philippe Arm, Ilan Page, SBFV, ASRPP		
Pêcheur	Pierre-Alain Chevalley, Reto Leuch, Emmanuel Torrent, Olivier Jenod-de-Chambrin		
Canton	Jörg Schweizer		
Confédération	Andreas Knutti, Bruno Stadler		
Canton envers associations de pêcheurs	1		
Canton envers Confédération	2		
Canton envers canton	2		
Pêcheur envers Confédération	4		
Pêcheur envers recherche		2	
Association des pêcheurs envers Confédération		1	

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Recherche	Plus de recherche appliquée axée sur la pratique → un centre de compétence pour la recherche piscicole serait idéal	Communication: <ul style="list-style-type: none"> • Implication des pêcheurs dans les projets • Discussion des projets et des résultats avec les pêcheurs • Communication plus rapide 	Plus de connaissance sur le thème N/P
Association des pêcheurs	Staub		
Pêcheur		Peter Klingenstein, Klopfenstein	
Canton		Andreas Hertig, Benjamin Gugger	Thomas Stucki
Recherche		Chloé Goulon, Piet Spaak	
Canton envers recherche	2		
Confédération envers recherche	2		
Pêcheur envers recherche	2	1	5
Pêcheur envers canton	2		
Canton envers Confédération	1		
Pêcheur envers association		1	
Recherche envers pêcheur		1	

	Priorité 1	Priorité 2	Priorité 3
Cormoran	Régulation des populations locales (OROEM) + adaptation des périodes de protection	Travail d'équipe collégiale (OFEV, cantons, pêcheurs) pour une reconnaissance de la problématique	Autodéfense des pêcheurs depuis leur bateau
Pêcheur	Henri-Daniel Champier, Brigitte Champier, Arthur Zimmermann, Rolf Ruf, Clerc Jérémy, Nicolas und Frédéric		
Canton	Frédéric Hofmann (indemnisation dégâts filets)		
Tiers	Maxime Prevedello (SFV-FSP)		
Pêcheur envers Confédération	7		
Canton envers Confédération	3	1	
Associations de pêcheurs envers Confédération	1		
Canton envers canton	1		
Confédération envers canton		1	

7 Synthèse et conclusion

Adrian Aeschlimann, modérateur de la journée, a noté que les participantes et participants ont eu des discussions stimulantes et constructives et que des priorités claires ont émergé qu'il s'agit maintenant de poursuivre. Quatre priorités ressortent clairement de l'évaluation (en vert clair dans les tableaux du chapitre 6).

1. **Economie:** Il ressort une disponibilité élevée de la part des pêcheurs professionnels et des cantons à s'impliquer dans le thème de la situation économique en lien avec la priorité 1 "Souplesse des conditions de pêche «gestion adaptive» → introduction en temps utile pour améliorer les rendements de pêche".
2. **Plateforme:** La mesure "Fédérer → créer un dialogue participatif entre pêcheurs professionnels, science, cantons, confédération etc." a été largement soutenue par les pêcheurs professionnels, les associations de pêcheurs professionnels, les cantons et la Confédération. Les pêcheurs professionnels attendent plus particulièrement un engagement de la part de la Confédération.
3. **Recherche:** Sur le thème de la recherche, les pêcheurs professionnels, les cantons et la Confédération attendent plus de recherche appliquée axée sur la pratique. Les pêcheurs professionnels attendent également un engagement plus important de la part de la recherche afin d'augmenter les connaissances sur la thématique N/P.
4. **Cormoran:** Dans le thème relatif au cormoran, la priorité "Régulation des populations locales (OROEM) + adaptation des périodes de protection" soulève un grand intérêt, en particulier pour les pêcheurs professionnels de Suisse romande. Les pêcheurs professionnels attendent plus particulièrement un engagement concret de la part de la Confédération, mais aussi de la part des cantons.

Les autres évaluations fournissent également des indications intéressantes sur d'autres priorités, mais celles-ci sont moins prononcées que les quatre susmentionnées.

8 Prochaines démarches et clôture du colloque

Le modérateur a rédigé le présent rapport à l'attention des organisateurs du colloque. Ceux-ci ont épuré conjointement le présent rapport. La Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche CSF définira la suite de la procédure avec les associations de pêche professionnelle sur la base du présent rapport. Celui-ci sera remis aux participants au colloque et les présentations seront publiées sur le site internet de la CSF.

9 Annexes

9.1 Annexe 1

09.00 **Salutations**

Fabian Bieri, Président de la Conférence des services de la faune, de la chasse et de la pêche

Reto Leuch, Président de l'Association suisse des pêcheurs professionnels SBFV

Ilan Page, Président de l'Association romande des pêcheurs professionnels ASRPP

09.20 **Regard sur la recherche:**

Limnologie & écologie dans les lacs – Des algues aux poissons (d); Prof. Dr. Herwig Stibor, Ludwig-Maximilian-Universität Munich

Evolution de la pêche dans les lacs suisses - Aperçu (d); Christof Elmiger, FORNAT

10.45 Pause café

11.15 Le Lac de Constance en mutation: Aperçu du projet Interreg "SeeWandel" (d)

PD. Dr. Piet Spaak, Eawag

Evolution des populations de poissons exploitées par la pêche dans le Léman (f)

Chloé Goulon, INRA

11.45 **Pêche professionnelle – quo vadis? (brefs exposés):**

État des lieux de la situation en matière de pêche: Mesures; Andreas Knutti, OFEV

Pêcheurs professionnels en Suisse : une profession sans avenir? Reto Leuch, Association suisse des pêcheurs professionnels

Point de vue de la Fédération suisse de pêche; Philipp Sicher, SFV-FSP

Quelles solutions pour une pêche professionnelle fructueuse? Josef Muggli, pêcheur professionnel et ancien Chef du Service de la pêche LU

12.45 Pause de midi (apéritif dînatoire) à base des poissons du Lac de Zurich du pêcheur professionnel Andreas Braschler

14.00 **Nouvelles voies de valorisation: Exemples de la pratique**

14.30 **Discussion thématique par groupes sur l'avenir de la pêche professionnelle**

16.45 **Mise en commun et synthèse**

17.00 **Clôture du colloque**

Modération:

Adrian Aeschlimann, Chargé d'affaires du Centre suisse de compétences pour la pêche CSPP, Berne

9.2 Annexe 2 : Liste des participants

Référent(e)s et Animateurs/-trices

Titre	Nom	Prénom	Canton	Entité	Fonction
Herr	Thiel	Dominik	SG	Amt für Natur, Jagd und Fischerei	Amtsleiter
Herr	Leuch	Reto	TG	Schweizerischer Berufsfischerverband	Berufsfischer, Präsident BFV
Herr	Muggli	Josef	LU		Berufsfischer
Herr	Braschler	Andreas	SZ		Berufsfischer
Madame	Daiz	Aurélie		ASSRP	Gérante ASSRP
Herr	Sicher	Philipp		Schweizerischer Fischerei-Verband	Geschäftsführer
Herr	Aeschlimann	Adrian		Schweizerisches Kompetenzzentrum Fischerei SKF	Geschäftsführer
Herr	Bieri	Fabian	NW	Amt für Justiz / Fachstelle Jagd und Fischerei	Leiter Jagd und Fischerei
Monsieur	Andreas	Knutti		OFEV	Chef Section Milieux aquatiques
Monsieur	Page	Ilan	NE	ASRPP	Président ASRPP, Pêcheur professionnel
Herr	Stibor	Herwig		Ludwig-Maximilian-Universität München	
Herr	Spaak	Piet		Eawag, Aquatic Ecology	
Herr	Elmiger	Christoph		FORNAT AG	
Madame	Chloé	Goulon		UMR CARTEL - INRA/USMB	
Herr	Hertig	Andreas	BE	Fischereiinspektorat Kt. BE	
Monsieur	Jaquet	Dimitri	GE	Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche	Responsable pêche

Participant(e)s

Titre	Nom	Prénom	Canton	Entité	Fonction
Monsieur	Abt	Thomas		CFP	Secrétaire général CFP
Monsieur	Arm	Jean-Philippe	NE		Pêcheur
Madame	Arm	Marie-Laure	NE		Pêcheur
Madame	Arm	Angélique	NE		Pêcheur
Madame	Ballmer	Mirjam		CFP	Chargée d'affaires CSF
Herr	Baumgartner	Gallus	SG		Berufsfischer
Monsieur	Berger	Robin	NE	Service, faune, forêts, nature NE	Collaborateur scientifique
Herr	Birrer	Christoph	SG	Amt für Natur, Jagd und Fischerei	Leiter Abteilung Fischerei Kt. SG
Herr	Bischof	Kurt			Geschäftsleitungsmitglied SBFV
Herr	Bittner	David	AG	Abteilung Wald Jagd und Fischerei AG	Fachspezialist Fischerei Kt. AG
Monsieur	Bonny	Alexandre	NE		Pêcheur
Herr	Bosshart	Günther	TG		Fischer
Herr	Braschler	Andreas	SZ		Berufsfischer
Monsieur	Brügger	Patrice	VD		Pêcheur
Herr	Buff	Jürg	BE		Berufsfischer
Madame	Lecourtier	Cécile	VD		
Monsieur	Champier	Henri-Daniel	VD		Pêcheur
Madame	Champier	Brigitte	VD		Pêcheur
Monsieur	Chevalley	Pierre-Alain	NE		Pêcheur
Monsieur	Christinat	Yannis	FR		Berufsfischer
Madame	Christinat	Ginette	FR		Pêcheur
Monsieur	Christinat	Henri	FR		Pêcheur
Monsieur	CHRISTINAT	Fabrice	GE		Pêcheur professionnel
Monsieur	Christophe	Noël	NE	Canton NE	Inspecteur cantonal de la faune NE
Monsieur	Clerc	Jerémy			Pêcheur professionnel
Monsieur	Clerc	Nicolas			Pêcheur professionnel
Monsieur	Clerc	Frédéric			Pêcheur professionnel
Monsieur	Crettenand	Yvon	VS	Département Chasse, pêche et faune	Responsable scientifique VS
Monsieur	Dagani	Diego	-	OFEV, Section Milieux Aquatiques	Collaborateur Scientifique OFEV
Monsieur	Dändliker	Gottlieb			Inspecteur cantonal de la faune GE
Monsieur	De Graaff	Johannes	VD		
Monsieur	Delabays	Jean-Louis	GE	Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, Secteur Pêche	Technicien secteur Pêche GE

Titre	Nom	Prénom	Canton	Entité	Fonction
Monsieur	Delley	Eric	NE /FR		Pêcheur professionnel, Président de la corporation des pêcheurs professionnelle NE
Herr	Dettling	André	SZ		Fischereiaufseher Kt. SZ
Frau	Dilger	Elke		Verband Badischer Berufsfischer am Bodensee e.V.	Präsidentin Verband Badischer Berufsfischer am Bodensee
Herr	Fahrni	Fredy	TG		Berufsfischer
Monsieur	Fayet	Alexandre	VD		Pêcheur professionnel
Herr	Fischer	Erwin	TG		Berufsfischer
Herr	Fischer	Ernst		Fischerei Delphin	Fischer
Signor	Foresti	Daniilo	TI	Ufficio della caccia e della pesca	Collaborateur scientifique TI
Monsieur	Francoli	David	VD		
Herr	Frank	Karl	NW		Berufsfischer
Herr	Gerny	Adrian	ZH		Berufsfischer
Monsieur	GINDRE	Romain	GE		
Herr	Görtz	Claudio	SG		Berufsfischer
Herr	Görtz	Timon	SG		Berufsfischer
Frau	Görtz	Cornelia	SG		Berufsfischerin
Herr	Gugger	Benjamin	BE	Fischereiinspektorat Kt. BE	Fischereistützpunkt Faulensee
Monsieur	Guidoux	Serge	VD		Pêcheur
Herr	Hofer	Andreas	LU		Berufsfischer
Herr	Hofer	Nils	LU		Geschäftsinhaber Nils A. Hofer, Seefischerei & Fischzucht
Monsieur	Hoffmann	Frédéric	VD	Département du territoire et de l'environnement	Chef de section "chasse, pêche et surveillance" VD
Herr	Huber Gysi	Martin	BE	BAFU Abteilung Arten, Ökosysteme, Landschaften	Wiss. Mitarbeiter BAFU
Frau	Hug	Claudia	TG		Berufsfischerin
Herr	Hürlimann	Anton	ZG		Berufsfischer
Herr	Jaun	Lorenz	UR		Fischereiverwalter Kt. UR
Herr	Kistler	Roman	TG	Jagd- und Fischereiverwaltung TG	Jagd- und Fischereiverwaltung Kt. TG
Herr	Klingenstein	Peter	SG		Berufsfischer
Herr	Klopfenstein		BE		Berufsfischer
Frau	Klopfenstein	Edith	BE		Berufsfischerin
Herr	Kugler	Michael	SG	Amt für Natur, Jagd und Fischerei	Zuständiger Bewirtschaftung Fischerei Kt. SG
Monsieur	Lugon-Moulin	Didier	VS	Service de la chasse, de la pêche et de la faune	Garde-faune VS

Titre	Nom	Prénom	Canton	Entité	Fonction
Monsieur	Magnin	Didier	NE		Pêcheur professionnel
Monsieur	Mamin	Jean-Philippe	VD		Pêcheur professionnel
Herr	Meier	Rolf	TG		Berufsfischer
Monsieur	Meylan	Jean-Daniel			pêcheur professionnel
Monsieur	MONNEY	Julien	GE		
Signor	MUELLER	Rudolf (Rolf)	TI		Berufsfischer, Mitglied Zentralvorstand SBFV
Frau	Müller	Priska	ZG	Amt für Wald und Wild Kanton Zug	Leiterin Amt für Wald und Wild Kt. ZG
Herr	Näpflin	Michael	NW /SZ		Berufsfischer, Präsident Vierwaldstättersee
Monsieur	Oberson	Alain	NE		Berufsfischer
Monsieur	Oberson	Nicolas	NE		pêcheur professionnel
Monsieur	Oberson	Philippe	NE		pêcheur professionnel
Herr	Pilloud	Gerold	BE		Präsident Berufsfischerverband vom Bielersee
Herr	Pompini	Manuel	FR	Service des forêts et de la nature SFN	Responsable de la pêche Kt. FR
Monsieur	Prevedello	Maxime			Commission de la Pêche (GE) - bureau directeur de la FSP
Monsieur	Progin	Samuel	NE		Pêcheur professionnel
Herr	Randacher	Patrick			Sekretär SBFV
Herr	Reichlin	Pascal	ZG		Berufsfischer
Monsieur	Reymond	Christophe	GE	Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche, Secteur Pêche	Technicien secteur Pêche GE
Monsieur	Richard	Alexandre		Scimabio	Hydrobiologiste
Herr	Ruf	Rolf	ZH		Fischerei Ruf
Frau	Sabina	Hofer			Vizepräsidentin SBFV
Monsieur	Schaer	Pierre	VD		pêcheur professionnel
Herr	Schick	Jan	SG	Amt für Natur, Jagd und Fischerei	Fachmitarbeiter Fischerei Kt. SG
Herr	Schneider	Rolf	BE	Fischereiinspektorat Kt. BE	Fischereistützpunkt Ligerz,
Herr	Schweizer	Jörg	SG	Amt für Natur, Jagd und Fischerei	Fischereiaufseher/Betriebsleiter Fischereizentrum Steinach
Herr	Solcà	Silvano	BE		ZV SBFV
Herr	Speck	Emil	ZG		Berufsfischer
Herr	Stadelmann	Richard	AG		Berufsfischer
Herr	Stadler	Bruno			BAFU
Herr	Stucki	Thomas	AG	Abteilung Wald Jagd und Fischerei AG	Leiter Abteilung Wald Jagd und Fischerei Kt. AG
Herr	Thomann	Ruedi	BE		Berufsfischer / Sekretär KBBV
Monsieur	Torrent	Emmanuel	VD		Pêcheur
Herr	Trutmann	Patrick		Fischerei Delphin	Leiter Fischerei Delphin

Titre	Nom	Prénom	Canton	Entité	Fonction
Herr	Ulmann	Peter	LU		Fischereiverwalter LU
Herr	von Deschwanden	Armin	OW	Amt für Landwirtschaft und Umwelt	Fischereiaufseher Kt. OW
Herr	von Gunten	Johannes	BE		Berufsfischer
Frau	von Gunten	Manuela	BE		Berufsfischerin
Herr	von Wattenwyl	Kuno	SZ		Abteilungsleiter Fischerei Kt. SZ
Herr	Vuille	Thomas	BE	Fischereiinspektorat Kt. BE	Leiter Fischereiinspektorat Kt. BE
Herr	Weidmann	Samuel			Berufsfischer
Herr	Wicht	Alphonse			Berufsfischer
Monsieur	Wolf	Bernard	NE		Pêcheur
Monsieur	Wolf	Philippe	NE		Pêcheur professionnel
Monsieur	Wolf	Patrick	NE		Pêcheur professionnel
Herr	Zahner	Bernhard	SG /ZH	Zahner Fischhandel AG	Zahner Fischhandel AG
Herr	Zimmermann	Arthur	ZG		Berufsfischer

9.3 Annexe 3

Un World Café en six postes a été organisé dans le but de recueillir les opinions et les préoccupations des personnes présentes et de hiérarchiser les mesures nécessaires. Une animatrice ou un animateur menait la discussion à chaque poste. Les informations suivantes, classées par thèmes, étaient disponibles comme base de discussion. La plupart des textes sont tirés du rapport du Conseil fédéral du début 2019 sur l'état des lieux de la situation en matière de pêche.

9.3.1 Formation de base et formation continue

Animateur: Kuno von Wattenwyl, Responsable de la pêche, Canton de Schwyz

Contexte: La pêche est un artisanat traditionnel. Le savoir est souvent transmis au sein de la famille.

En Suisse, il n'existe aucune formation professionnelle de base (degré secondaire II) pour la pêche professionnelle. Il n'est pas possible non plus d'obtenir un certificat fédéral de capacité pour ce métier. La formation de pêcheur professionnel en Suisse est toutefois possible au degré tertiaire (formation professionnelle supérieure avec diplôme fédéral). Le règlement d'examen y relatif a été mis en vigueur le 21 juin 1996. Toutefois et jusqu'à aujourd'hui, aucun examen n'a encore été organisé par l'Association Suisse des Pêcheurs Professionnels. En matière de formation professionnelle, aussi bien de base que supérieure, il est possible d'avoir recours à l'offre d'un institut situé à Starnberg (Allemagne) - «Institut für Fischerei der Bayerischen Landesanstalt für Landwirtschaft (LfL)». La formation de base comprend une formation de trois ans auprès d'un pêcheur professionnel (en Suisse) et la fréquentation des cours dispensés à la LfL. De plus un pêcheur formé peut, après deux ans d'expérience professionnelle et la fréquentation des cours de maîtrise dispensés à la LfL, obtenir le titre de pêcheur professionnel avec maîtrise («Fischwirtschaftsmeister»).

L'âge moyen des pêcheurs professionnels est aujourd'hui de 60 ans et 37 pourcents des pêcheurs professionnels en activité ont dépassé l'âge de la retraite. Les apprentis sont devenus rares en raison du manque de perspectives économiques. En 2017, deux personnes ont ainsi achevé leur formation et aucune ne conclura cette formation en 2018.

Thèmes centraux pour la formation continue:

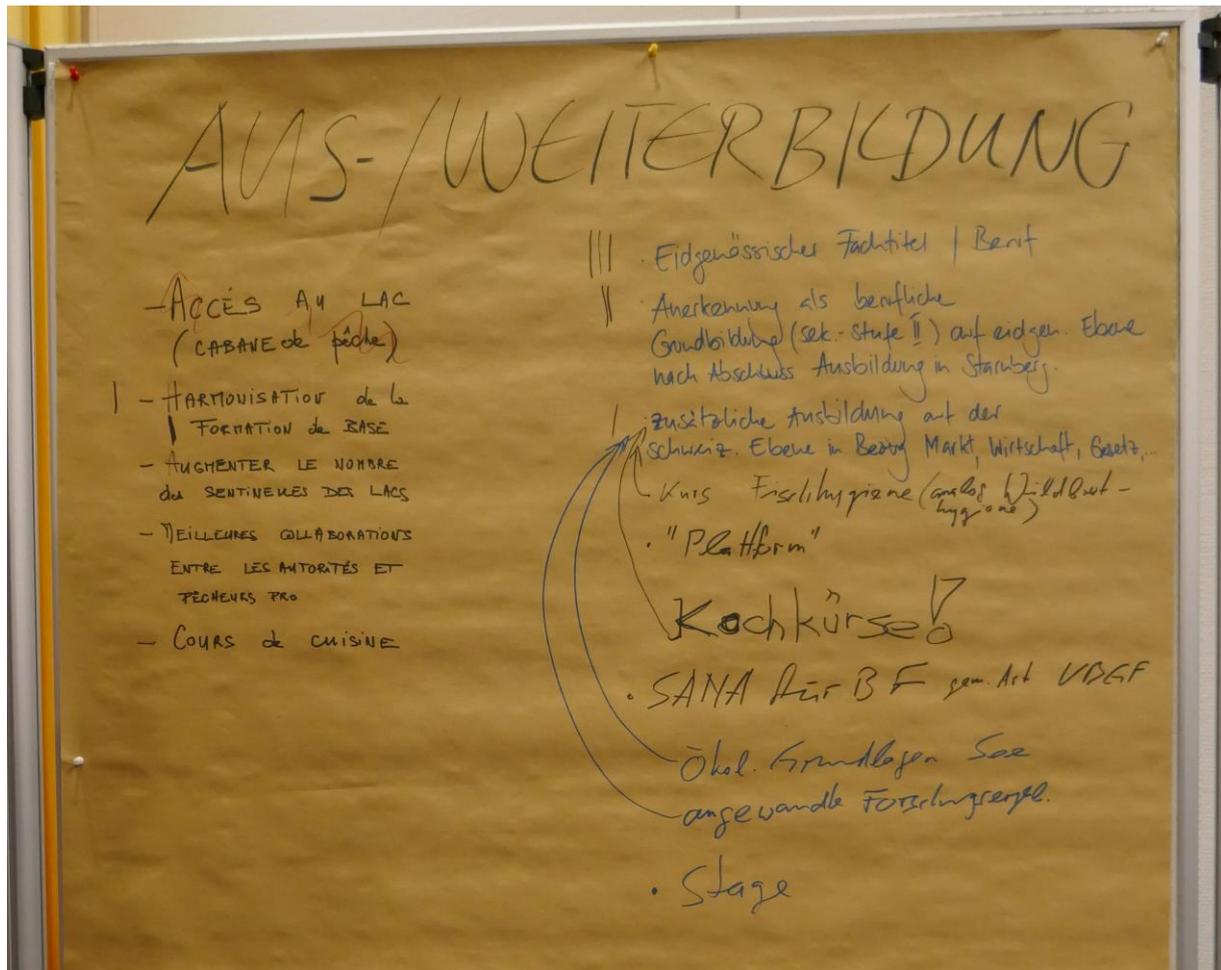
- Savoir-faire en matière de gestion d'entreprise (marketing) pour exploiter le potentiel du marché et optimiser la chaîne de mise en valeur pour une commercialisation optimale des produits de la pêche.
- Savoir-faire économique-écologique : résultats pratiques actuels de la science (p. ex. gestion de la pêche, diversité des poissons et importance des lacs suisses, nutriments).
- Savoir-faire en matière de production : la pisciculture et l'élevage de poissons, en tant que solution alternative, sont déjà en partie inclus dans la formation de base. Une formation continue approfondie pourrait être une opportunité.
- Soutien financier : Examiner le montant des aides financières à la formation de base et à la formation continue (cours, examen de maîtrise).

(Sources: Rapport du Conseil fédéral du 30.01.2019 «État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière du pêche» / Rapport d'experts de novembre 2017)

Questions:

1. La relève au sein de la famille peut-elle être améliorée ?
2. Comment recruter de nouveaux pêcheurs professionnels ?
3. A-t-on besoin d'une offre supplémentaire en matière de formation ?

Résultats:



9.3.2 Exigences pour les cours d'eau

Animateur: Dominik Thiel, Chef du Service de la nature, de la chasse et de la pêche, St-Gall

Contexte: Déficits écologiques et cours d'eau pollués toujours d'actualité. Amélioration perceptible uniquement à moyen terme. Lacs suisses naturellement pauvres en nutriments. Espèces de poissons sous pression.

Habitat des rives lacustres

Les lacs naturels présentent des milieux riverains diversifiés et d'une grande valeur écologique. Aujourd'hui, seule une fraction des rives lacustres suisses présente encore un état naturel. Plus de la moitié du littoral lacustre est consolidée et les zones de transition entre milieu aquatique et milieu terrestre, si importantes d'un point de vue écologique, ont disparu.

Nutriments et oxygénation

En Suisse, la plupart des grands lacs sont naturellement pauvres en nutriments (oligotrophes). En conditions naturelles, les affluents n'en apportent que de faibles quantités, comme par exemple dans le cas du phosphore (issu de la dissolution de certaines roches). Les concentrations de phosphore diminuent progressivement après une phase de valeurs trop élevées. Cependant, les apports de phosphore dans le lac de Constance, par exemple, restent considérables et les concentrations de phosphore dans ces lacs sont encore supérieures aux valeurs de référence historiques.

Dans la moitié des 20 grands lacs suisses, les exigences de l'ordonnance sur la protection des eaux relatives à la teneur minimale en oxygène ne sont pas encore remplies. Dans plus de la moitié de ces lacs, les apports de l'agriculture en sont les principaux responsables.

Les lacs suisses ne sont pas encore dans un état oligotrophe. Tout au plus peut-on les qualifier de limités en phosphore.

Pesticides et micropolluants

Les rejets de pesticides et de micropolluants dans le milieu aquatique ainsi que la charge croissante en composés traces organiques synthétiques difficilement biodégradables constituent une autre menace pour la qualité des eaux et la biodiversité

Changements climatiques

Les lacs sont également influencés par les changements climatiques qui entraînent une augmentation de leur température moyenne. Dans le Lac de Constance, l'eau s'est réchauffée en surface d'environ 0,2°C par décennie entre 1964 et 2012 et cette hausse devrait atteindre jusqu'à 3°C d'ici à la fin du XXI^e siècle. Or le brassage vertical des lacs ne s'amorce que si la totalité de leur masse d'eau se refroidit suffisamment au cours de l'hiver. L'oxygénation des couches profondes des lacs est un objectif majeur de protection des eaux et de la biodiversité. En raison du changement climatique, on constate depuis quelques années que la teneur en oxygène tend à baisser dans les couches profondes du Lac de Constance, du Lac de Zurich et du Léman. Selon les prévisions, le brassage des lacs et l'alimentation des eaux profondes en oxygène vont être de plus en plus souvent compromis.

Diversité des espèces de poissons dans les lacs suisses

Les lacs de Suisse abritent aujourd'hui des communautés piscicoles différentes, chacune unique en son genre. Chaque grand lac du Plateau ou de la zone préalpine abrite plusieurs dizaines d'espèces de poissons formant des populations dont la composition dépend de facteurs locaux, tels la taille et la profondeur du lac, ou les conditions de température. Le cas des corégones illustre bien ces phénomènes. Sur les 36 espèces que comptait la Suisse, au moins neuf ont disparu.

Les espèces de poissons indigènes des lacs de Suisse sont menacées par l'arrivée d'espèces exotiques. Dans le Lac de Constance, par exemple, près de 90 pourcents des poissons de la zone pélagique (pleine eau) sont aujourd'hui des épinoches exotiques envahissantes. Les

espèces exotiques envahissantes peuvent évincer les espèces indigènes par le biais de la concurrence, de la prédation ou par la transmission de maladies.

Modification de la gestion de la pêche?

L'objectif de la Confédération est une exploitation halieutique durable de populations autochtones saines, génétiquement adaptées au milieu local, issues du frai naturel et évoluant dans un habitat aquatique intact. La gestion des populations doit être orientée en fonction de cet objectif. Bien que le potentiel d'augmentation des rendements de la pêche à travers une modification de la gestion soit jugé plutôt faible, les autorités cantonales de la pêche sont invitées à évaluer dans quelle mesure des adaptations à ce niveau pourraient être bénéfiques. L'objectif est de tenir compte de façon encore plus spécifique des particularités des différents lacs afin d'optimiser les rendements des pêcheurs locaux lorsque cela s'avère possible sans mettre en cause la durabilité.

(Sources: Rapport du Conseil fédéral du 30.01.2019 « État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière du pêche » / Rapport d'experts de novembre 2017)

Questions:

1. Comment jugez-vous ces évaluations de la Confédération?
2. Il semble que les populations de poissons en profondeur sont une conséquence logique de l'évolution écologique. Cela est-il acceptable ? Quelles seraient les alternatives ?
3. Comment les pêcheurs professionnels et les cantons gèrent-ils les situations changeantes selon les lacs et les années ?

9.3.3 Situation économique

Animateur: Josef Muggli, pêcheur professionnel et responsable de la pêche à la retraite LU

Contexte : En 2017, les cantons ont délivré un total de 270 licences (permis) à 262 pêcheurs professionnels à temps partiel ou à temps plein. Alors que la pêche constituait autrefois une activité professionnelle surtout accessoire, elle tend, depuis quelques décennies, à devenir une activité principale et s'est donc professionnalisée.

Le travail des pêcheurs professionnels s'organise aujourd'hui majoritairement en petites exploitations familiales indépendantes. D'après l'Office fédéral de la statistique, la valeur ajoutée brute générée entre 2010 et 2014 avec une licence à temps plein s'élevait à environ 60'000 francs par an. Cette somme ne comprend ni les opérations en amont (dépenses d'infrastructures et d'équipements par exemple) ni à l'aval (valorisation gastronomique des poissons).

La chaîne de valorisation de la pêche professionnelle comporte en gros quatre étapes:

- Production
- Transformation
- Commercialisation
- Service

Il n'existe aucune donnée sur le nombre exact d'exploitations rassemblant une, plusieurs ou la totalité de ces étapes. Il est cependant probable que la chaîne de valorisation ait été optimisée, en particulier dans les lacs avec une chute des rendements.

L'importance sociale de la pêche professionnelle va cependant bien au-delà du revenu des familles de pêcheurs. Elle se mesure par l'importance des produits locaux de la pêche pour les consommateurs mais également en termes d'attractivité touristique, d'identité régionale et de patrimoine culturel.

Rendements de la pêche

Après un net recul au début des années 1990, les rendements se sont tout d'abord stabilisés autour de 1'600 tonnes par an (moyenne sur dix ans 2000-2010). Certains lacs ont ensuite connu une nouvelle baisse des rendements entre 2004 et 2014 alors que les captures de corégones augmentaient par exemple dans le Léman suite à un accroissement concomitant de leurs populations et de l'effort de pêche. En 2015 et 2016, le rendement national annuel de la pêche a atteint un niveau historiquement bas d'environ 1'350 tonnes. Les pertes de rendement ont été particulièrement importantes dans le lac supérieur de Constance, tirant les statistiques nationales vers le bas. Il est possible que la prolifération de l'épinoche dans ce lac ait eu un impact sur les populations de corégones et donc sur les captures. Au total, 85 pourcents des captures dans les lacs suisses sont issues de la pêche professionnelle, les 15 pourcents restants étant attribuables à la pêche de loisir. Si l'on tient compte des captures en cours d'eau, la part de la pêche professionnelle est de 75 pourcents et celle de la pêche récréative de 25 pourcents (pour la période 1996 - 2016).

Consommation

La quantité de produits de la pêche consommés en Suisse, aussi bien globalement que par habitant, a augmenté avec régularité ces dernières décennies. En 30 ans, la consommation est passée de sept à presque neuf kilos par personne et par an. Les importations totales, portant essentiellement sur les poissons marins, les fruits de mer, le saumon, les poissons

d'eau douce et le caviar, sont passées de 46'000 à 74'000 tonnes par an. Dans la même période, les captures de la pêche professionnelle suisse ont baissé, passant de 3'000 à 1'500 tonnes par an (moyenne 2010-2016). La pêche professionnelle indigène couvre ainsi actuellement environ 2 pourcents de la consommation suisse de poisson.

Toutefois, seuls les chiffres relatifs aux poissons d'eau douce concernent réellement les pêcheurs professionnels suisses. La consommation de poissons d'eau douce locaux ou importés est d'environ 12'600 tonnes par an (moyenne 2010-2016). La production indigène (moyennes 2010-2016) issue de la pêche professionnelle (1'500 tonnes/an), de la pisciculture (1'530 tonnes/an) et de la pêche de loisir (480 tonnes/an) ne représente qu'une part de 28 pourcents. Près de 72 pourcents des poissons d'eau douce consommés en Suisse sont donc importés. Si l'on ne considère que la part de poissons d'eau douce sauvages (sans l'élevage), il apparaît qu'un tiers des poissons consommés provient des lacs suisses et les deux tiers de l'étranger.

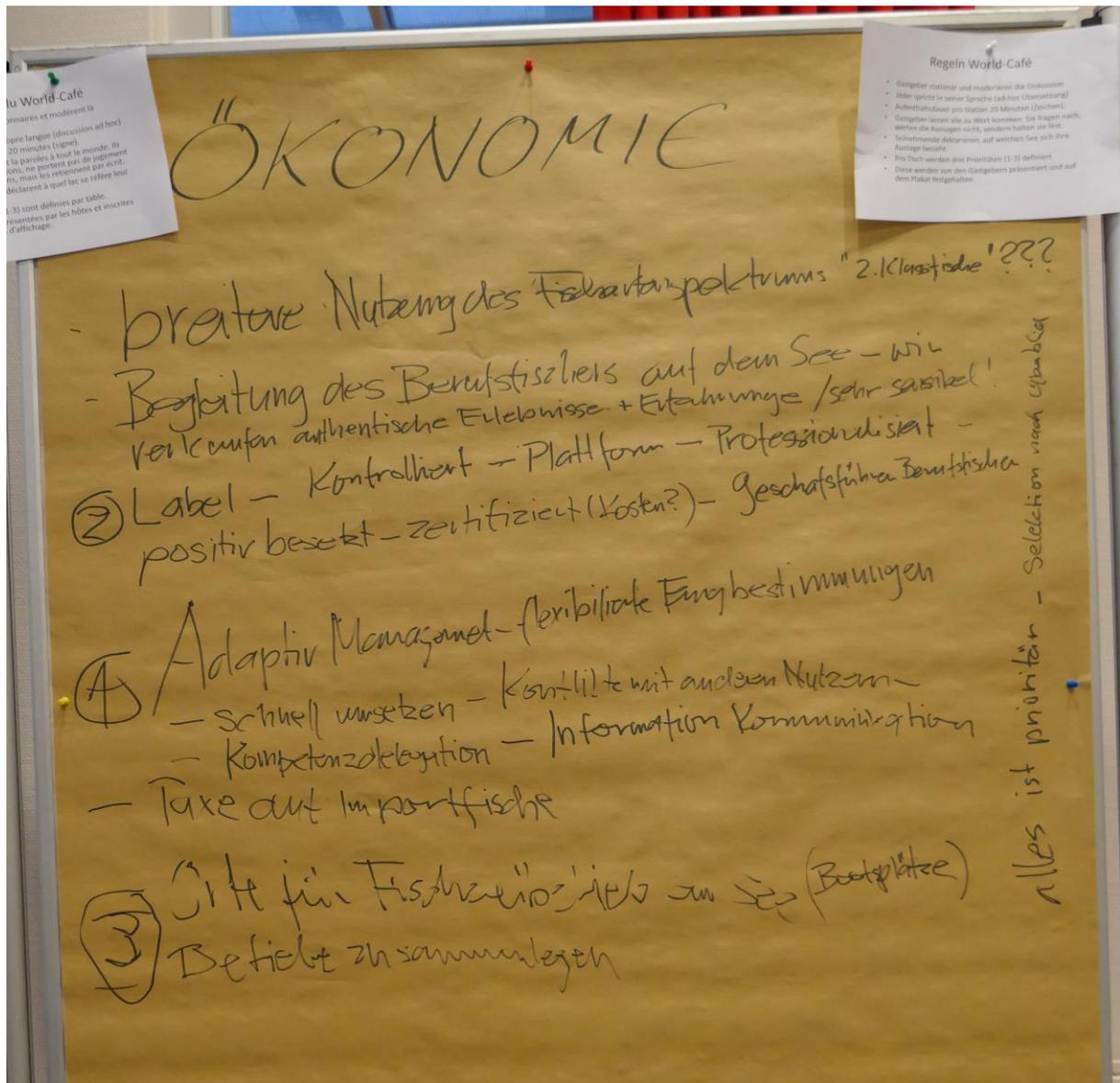
Les poissons issus de la pêche professionnelle suisse obtiennent de très bonnes notes dans l'évaluation indépendante du WWF. La demande locale en poissons sauvages autochtones *dépasse largement l'offre*.

(Sources: Rapport du Conseil fédéral du 30.01.2019 «État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière du pêche» / Rapport d'experts de novembre 2017)

Questions:

1. Quelles sont les mesures dont disposent les pêcheurs professionnels pour améliorer eux-mêmes l'ensemble de la chaîne de valorisation?
2. Pourquoi le marché ne fonctionne-t-il pas? → En cas de pénurie d'un bien de consommation demandé, les prix augmentent
3. Dans quelle mesure l'aquaculture croissante représente-t-elle une concurrence en Suisse?
4. Où se situe le plus gros potentiel économique dans la chaîne de valorisation?

Résultats:



9.3.4 Dialogue, Diffusion du savoir, Plateforme

Animatrice: Aurélie Daiz, Gérante de l'ASSOCIATION SUISSE ROMANDE DES PÊCHEURS PROFESSIONNELS

Contexte: La Confédération propose la mise en place d'une plateforme nationale pour le dialogue et la diffusion du savoir. Des solutions individualisées pour les différents lacs sont également envisageables.

Planifier l'évolution à long terme de la pêche professionnelle

Au vu de la grande diversité des lacs suisses, chaque lac exploité par la pêche professionnelle présente des particularités. Ces dernières devraient être prises en compte dans la réglementation et le développement de la pêche professionnelle. Il est donc recommandé aux

cantons d'élaborer, pour chaque lac, une stratégie de pêche durable qui pourra être mise en œuvre en accord avec ses spécificités. Cette stratégie doit impérativement comporter une planification à long terme de l'attribution des permis par le ou les cantons, afin d'anticiper les évolutions structurelles et d'assurer ainsi la pérennité de la pêche.

Encourager le savoir et la force d'innovation

Pour profiter au maximum de la force d'innovation des pêcheries, les connaissances dans les différents domaines d'activité et le transfert de savoir entre les exploitations pourraient être encouragés. Ces tâches incombent en premier lieu à l'organisation professionnelle compétente. La plateforme dédiée à la pêche professionnelle pourrait intervenir en complément. La Confédération peut par ailleurs apporter son soutien à la formation continue des pêcheurs professionnels et les instituts de recherche ont certainement un rôle important à jouer. En revanche, et conformément à la loi sur la formation professionnelle, il appartient aux associations faïtières de pêcheurs professionnels (romands et suisses alémaniques) de définir le contenu de la formation initiale et la procédure de qualification.

Optimiser l'efficacité des exploitations et la commercialisation des produits

Des conditions-cadres optimales sont importantes pour toute transformation structurelle. Les exploitations de pêche professionnelles ne peuvent s'établir de manière durable que si elles englobent l'ensemble de la chaîne de production et de commercialisation, allant de la capture du poisson jusqu'à la vente au client. L'un des objectifs peut être la promotion de produits de la pêche suisse par une déclaration d'origine ou un label. De façon générale, les consommateurs sont prêts à payer davantage pour obtenir du poisson suisse sauvage. Cette disposition pourrait peut-être être mieux exploitée. Le secteur pourrait établir une marque de qualité « poisson sauvage d'origine suisse garantie » sur le marché. Par ailleurs, la commercialisation de poissons encore mal connus et donc peu appréciés des consommateurs pourrait également être développée. En complément, d'autres mesures peuvent éventuellement être prises par les organisations de pêcheurs et par les entreprises individuelles. En voici quelques exemples :

- Études sur la création de plus-value
- Mise en valeur, par une récompense, des exploitations et produits particulièrement innovants
- Lancement, par les associations de pêcheurs, de projets de commercialisation spécifiques au secteur (comme «Viande Suisse» dans le secteur agricole)
- Évaluation des possibilités d'intensification de la collaboration entre pêcheurs professionnels
- Analyse statistique anonyme des revenus des pêcheurs professionnels en vérification de l'effet des différentes mesures prises (selon le principe des enquêtes de la SIA pour les métiers de la conception des bâtiments)

(Sources: Rapport du Conseil fédéral du 30.01.2019 «État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière du pêche» / Rapport d'experts de novembre 2017)

Questions:

1. La mise en place d'une plateforme commune d'échange et de commercialisation répond-elle à un besoin?
2. Comment les pêcheurs professionnels gèrent-ils la tension entre coopération et concurrence?
3. Quelle doit être la base d'une telle plateforme (par lac, par bassin versant, par région linguistique, nationale)?

Résultats:

Règles du World-Café
 sont stationnaires et modèrent la
 brille sa propre langue (discussion ad hoc)
 station 20 minutes (signe)
 donnent la parole à tout le monde. Ils
 questions, ne portent pas de jugement
 clarifions, mais les retiennent par écrit.
 pants déclarent à quel lac se réfère leur
 n.
 Hés (1-3) sont définies par table.
 ont présentées par les hôtes et inscrites
 nouveau d'affichage.

DIATIFORM

ACTIONS ET MESURES CONCRETES
RECONNAISSANCE NATIONALE
LOBBY PARTI INTERCOURTOISE
PRO-ACTIF!
DIALOGUE PARTICIPATIF
FÉLIXER DURABLEM.

VICTIMS PROBLEME
REPRESENTANTS
RECHERCHES PROF.
CH REPRESENTATIF
CHEFS SERVICES U
REPRESENTANTS MONDE RECHERCHE
OFFE et GEFEDERATION
groupes intérêts divers (pisciculture... USP)

ESPECES INVASIVES → **Mesures Contronnamtes**
Partage information niveau M&DE
DIALOGUE
Collaboration et confiance ↔ **reciproque**
Permis de construire et Aménagement lac
RECHERCHE-ACTION par lac et
peche prof. ↔ **recherche**

POLES RECHERCHE-ACTION
AVANCE
voix unique
Produire de la CONNAISSANCE SCIENTIFIQUE
Tracabilité-Label temps \$
Promotion officielle 30/36 mois!
Remunères non \$
Prereyance prof.
33 + 60
RECHERCHES PROF.
CH REPRESENTATIF
CHEFS SERVICES U
REPRESENTANTS MONDE RECHERCHE
OFFE et GEFEDERATION
groupes intérêts divers (pisciculture... USP)
Partage information niveau M&DE
DIALOGUE
Collaboration et confiance ↔ **reciproque**
Permis de construire et Aménagement lac
RECHERCHE-ACTION par lac et
peche prof. ↔ **recherche**

NE PR VS SE

trophy

9.3.5 Recherche

Animateur: Andreas Hertig, Chef du domaine Gestion de la pêche, Inspectorat de la pêche du canton de Berne

Contexte: Besoin de recherche dans la protection et l'exploitation des écosystèmes aquatiques. Relations complexes entre nutriments et rendements de pêche. Espèces invasives, changements climatiques et autres influences.

Poursuivre la recherche sur la protection et l'exploitation des écosystèmes lacustres

Des recherches sont encore nécessaires dans le domaine de la protection et de l'exploitation des écosystèmes aquatiques. Les connaissances relatives aux effets des changements climatiques, des néozoaires, de la ré-oligotrophisation et des perturbations anthropiques, notamment, sont insuffisantes. Les rapports entre teneur en nutriments, apports de nutriments et rendements de la pêche sont complexes ; les variations spatio-temporelles de la répartition et de la disponibilité des substances nutritives doivent également être prises en compte. Il est donc nécessaire de poursuivre les efforts de la recherche concernant la gestion des pêches, les flux de nutriments et l'influence des changements climatiques et des néozoaires sur les communautés biotiques lacustres. Un projet international de recherche a été lancé dans cet esprit au lac de Constance. Au vu de la diversité des lacs suisses, les résultats de ce projet ne pourront pas être intégralement appliqués à d'autres lacs. Il est donc important d'étendre les efforts de recherche et de transmission du savoir à d'autres écosystèmes lacustres et, plus généralement, d'intensifier les travaux sur la gestion des pêches via les canaux existants.

Thèmes clés pour la recherche:

- Encourager la recherche fondamentale dans le domaine de la limnologie-écologie piscicole-sciences piscicoles
- Gestion de la pêche dans les lacs re-/oligotrophique
- Exploitation intégrale et coordination des services écosystémiques dans les cours d'eaux fortement influencés par l'homme.
- Résilience et changement climatique, néozoaires (par ex. gobie de la mer Noire)
- Promouvoir le transfert des connaissances pratiques : assurer et transmettre les connaissances de l'expérience des pêcheurs professionnels plus âgés aux jeunes pêcheurs professionnels.

(Sources: Rapport du Conseil fédéral du 30.01.2019 « État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière du pêche » / Rapport d'experts de novembre 2017)

Questions:

1. Y a-t-il d'autres thèmes de recherche?
2. Priorisation des thèmes de recherche
3. Implication des pêcheurs professionnels souhaitée?

Résultats:

Règles du World-Café
 Ils sont stationnaires et modèrent la ton.
 1 parle sa propre langue (discussion ad hoc) par station: 20 minutes (sigel).
 Les donnent la paroles à tout le monde. Ils des questions, ne portent pas de jugement (déclarations), mais se retiennent par écrit. Participants déclarent à quel lac se réfère leur stion.
 Priorités (1-3) sont définies par table. Ici sont présentes par les hôtes et inscrits panneau d'affichage.

FORSCHUNG

Regeln World-Café

- Gastgeber stationär und moderieren die Diskussi
- Jeder spricht in seiner Sprache für eine Station
- Gastgeber haben eine Station 20 Minuten (Zeitlich werden die Aussagen nicht, sondern aufgeschrieben)
- Teilnehmer deklarieren, auf welches See sich ihre Aussage bezieht.
- Alle 1 Tisch werden drei Prioritäten (1-3) definiert
- Diese werden von dem Gastgeber präsentiert und auf dem Plakat aufgezeichnet

- - akademische Forschung + zus. angew. F. (Lösungsorient.)
- - Nahrungstette mit P befreiert
 ••••• Utilité des grèves - savoir si elles dépolluent les eaux. Essentielles pour que les poissons puissent trouver des lieux de fraie. Ils sont obligés de venir au bord des lacs pour se reproduire.
- - Sommer-P-Zukunft • **Kormoran-Forschung!**
- - Klima: Seezirkulation
 - Calcul du nombre d'albins à remettre à l'ha par lac (Fémas-Trite-Ombles-broutés)
 10^{1000m^3}
- - N:P
- - Neozoen (Stichling, Quagga) / **Nutzung Neozoen**
- - Projektauswahl mit Praxisbezug
 - übergeordnete Sicht
- - Einbezug Beruflicher mit "Fischersprache"
- - Augenhöhe, Anhören/Einbezug der BF
- - Wissen zu Bevölkerung
 ••••• Exploitation des données existantes: ex zooplankton
- - Forscherwissen im Fischereiberich
 ••••• Zu viel Forschung → mehr Praxisbezug
 ••••• Forschungsergebnisse → Vorschriften: unter Einbezug BF
 ••••• **Er braucht eine Fischereiforschungsinstitution**

9.3.6 Cormoran

Animateur: Dimitri Jaquet, Inspecteur cantonal de la pêche, Genève

Contexte: Selon l'Atlas 2018 des oiseaux nicheurs de Suisse, environ 2000 couples nichent actuellement en Suisse. La moitié sur le Lac de Neuchâtel et un bon cinquième sur le Lac Léman. En conséquence, les pêcheurs professionnels subissent des pertes économiques et demandent à la Confédération des mesures et des dédommagements.

Prédation

Diverses espèces de poissons, d'oiseaux et de mammifères se nourrissent de poissons. Outre les poissons prédateurs, c'est le cormoran qui présente aujourd'hui le plus grand potentiel d'impact sur les populations de poissons des grands lacs et cours d'eau.

La croissance démographique rapide et continue du cormoran en Europe centrale a débuté au milieu du 20^e siècle. Depuis la première observation en 2001, la population en Suisse a augmenté pour atteindre environ 800 couples reproducteurs au cours des 10 années suivantes. Cinq ans plus tard, un nouveau sommet a été atteint avec près de 2'100 couples reproducteurs. Plus de la moitié d'entre eux nichent sur le Lac de Neuchâtel (environ 1170 nids), environ 20% sur le Lac Léman. D'autres colonies importantes sont situées sur le Lac Majeur (environ 200 nids), le Lac de Zoug (environ 125 nids), le Lac de Greifen et le Lac de Sempach (60 à 70 nids chacun). L'hiver dernier, le nombre d'hivernants était estimé à 5600-7200 individus, dont un peu moins d'un cinquième sont restés sur le Lac de Constance.

Sur le Lac de Constance (près de 400 couples nicheurs sur sol allemand), il est supposé que les populations de cormorans nicheurs et de cormorans hivernants continuent d'augmenter, malgré diverses actions dissuasives. Pour l'année 2015, la présence des cormorans a été estimée à près de 323'000 jours-cormorans, avec en conséquence, une estimation de poissons capturés sur l'année de 150 à 160 tonnes.

Cette pression de la part des cormorans dans les lacs a un impact particulièrement élevé sur les populations de poissons des eaux peu profondes et sur les bords des lacs. Les espèces de poissons des zones pélagiques sont moins concernées par la capture. En automne et en hiver, les cormorans chassés sur le Lac de Constance avaient auparavant surtout consommé de la tanche (47%) et du brochet (24%). Les perches et les corégones représentaient chacun environ 7 % du poids des proies des cormorans à cette époque de l'année. En termes de nombre, les petites perches (42 %), les épinoches (24 %) et les gardons (12 %) étaient les proies les plus chassées par les cormorans (Gaye-Siessegger 2014).

Gestion des prédateurs

Le cormoran est une espèce pouvant être chassée de septembre à février compris (à l'exception des périodes de protection). Les pêcheurs professionnels espèrent que la chasse et les autres mesures dissuasives contre les cormorans permettront de freiner la croissance des populations nicheuses et hivernantes et de repousser ces oiseaux vers d'autres régions (IBK 2016). Ceci devrait permettre de réduire au minimum les pertes, les dommages nets et les coûts des mesures de prévention.

La chasse au cormoran n'est toutefois pas très attractive, la chasse aux oiseaux d'eau étant exigeante et la viande de cormoran n'étant pas aussi appréciée que celle des autres oiseaux d'eau.

Comme alternative ou en complément à la gestion des prédateurs, une compensation financière est, sur le principe, également envisageable, comme c'est le cas par exemple, dans le cas de dommages causés par le gibier dans l'agriculture.

Synergies et conflits

L'objectif de la gestion du cormoran en Suisse se base en premier lieu sur l'occupation contrôlée du territoire par les oiseaux (Rippmann et al. 2005). Les opérations contre les cormorans étant contraires aux intérêts de la protection des oiseaux, un plan de mesures, veillant à un équilibre entre les intérêts de la protection de la nature et les intérêts de la pêche (protection des oiseaux d'hiver, des espèces de poissons rares, etc.), a été élaboré en 1995. Ce plan de mesures, qui comprend des "règles du jeu" pour le contrôle de l'occupation du territoire, a été revu en 2005 (Rippmann et al. 2005). En synthèse, l'objectif est d'éloigner les cormorans des "zones d'intervention" sur les cours d'eau et de les tolérer autant que possible dans les "zones de non-intervention" sur les lacs.

Des mesures de gestion des cormorans sont toutefois, sous certaines conditions, également légalement autorisées dans les réserves lacustres d'oiseaux d'eau. Dans un précédent juridique du 14.4.2011 (A-2030/2010), le Tribunal administratif fédéral a toutefois jugé que les dommages de pêche au lac de Neuchâtel étaient trop faibles pour justifier des interventions contre les cormorans dans la réserve du Fanel. Depuis cette décision, les cantons n'ont pas ordonné ou demandé d'autres interventions dans les zones protégées.

Suite à la motion 09.3723 "Mesures visant à réguler la population des oiseaux piscivores et à indemniser les dégâts causés à la pêche professionnelle", l'Ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM) a été modifiée en 2015 : la période de protection du cormoran a été raccourcie d'un mois et la Confédération a promis aux cantons une aide à l'exécution en matière de gestion. Celle-ci ne sera toutefois établie que si les cantons manifestent un intérêt suffisant. L'indemnisation des pêcheurs professionnels, également à l'origine de la motion 09.3723, a été biffée par la commission chargée du traitement de la motion en raison de "réserves de principes" (CEATE-N 2010). Il n'existe aujourd'hui donc pas d'instruments juridiques pour l'indemnisation financière des dommages causés par le cormoran.

Rôle des pouvoirs publics

Les cantons sont responsables de l'application de la législation sur la chasse et, par conséquent, des mesures visant à réglementer les populations de cormorans dans les réserves de l'OROEM. Dans les réserves nationales, le canton doit informer et consulter l'autorité fédérale ; dans les réserves internationales, les interventions contre les cormorans doivent recevoir une autorisation de l'Office fédéral de l'environnement compétent.

Mesures possibles

- ***Élaboration de l'aide à l'exécution sur la gestion du cormoran, resp, renouvellement du plan de mesures***

Depuis la dernière révision du plan de mesures en 2005, les fronts au sein du groupe d'accompagnement se sont renforcés. La dernière révision prévue du plan de mesures n'a donc pas pu être achevée, les activités du groupe d'accompagnement ont été interrompues et le plan de mesures 2005 est resté valable jusqu'à ce jour. Depuis lors, la présence du cormoran en Suisse n'a cessé de croître. Dans ce contexte, il semble approprié de réviser le plan de mesures 2005 et de concrétiser l'aide à l'exécution promise pour la gestion du cormoran. La gestion du cormoran doit donc être adaptée

aux nouvelles évolutions et connaissances. Il serait dès lors nécessaire de réactiver le groupe d'accompagnement sur le cormoran.

- **Réexamen de l'évaluation des dommages**

L'évaluation des dommages causés par les cormorans est d'une importance capitale dans la gestion des prédateurs (par exemple, cas Fanel ; voir ci-dessus). Peu importe si les efforts de gestion se rapportent aux oiseaux nicheurs ou aux oiseaux hivernants : Les mesures de gestion entraînent des coûts écologiques et financiers, et ces coûts doivent être proportionnels aux bénéfices ou à la réduction des dommages qui en résultent pour la pêche. En ce qui concerne l'évaluation des dommages, respectivement leur inventaire, la Confédération et les cantons s'appuient actuellement sur le dernier rapport sur le lac de Neuchâtel (Robin et al. 2012). L'Association suisse des pêcheurs professionnels suggère qu'une nouvelle étude évalue le niveau effectif des dommages causés par les cormorans de manière plus complète que jusqu'à présent - en tenant compte notamment du temps supplémentaire nécessaire pour éviter les dommages causés par les cormorans (Lac de Biemme : environ 215 h par an ; FI 2013) et des pertes en prises qui en découlent (Staub & Fiechter 2014)47.

- **Réutilisation ou élimination correcte des déchets de poissons**

Une mesure importante dans la gestion du cormoran est l'élimination correcte des prises accessoires et des déchets d'abats. L'élimination dans le lac, comme ce fut apparemment le cas dans le Lac de Neuchâtel du moins par le passé, pourrait indirectement conduire à favoriser les dommages causés par les cormorans et devrait donc être évitée (FI 2013 ; Robin et al. 2012). Une meilleure commercialisation des prises accessoires (voir chapitre 5.3) peut contribuer à réduire la quantité de déchets.

(Sources: Rapport du Conseil fédéral du 30.01.2019 « État des lieux de la situation des lacs et cours d'eau de Suisse en matière du pêche » / Rapport d'experts de novembre 2017)

Questions:

1. Quelles mesures permet le cadre juridique actuel ?
2. Comment quantifier et dédommager les dommages (méthode de comptage)?
3. Comment la situation peut-elle se détendre et se résoudre à l'amiable ?

Résultats:

es du World-Café
ationnelles et modèrent la
propre langue (discussion ad hoc)
en 20 minutes (signés)
ent la paroles à tout le monde. Ils
énoncent, ne portent pas de jugement
sont, mais les retiennent par écrit
e déclarent à quel lac se réfère leur
1-3) sont définies par table,
présentées par les hôtes et inscrites
d'affichage.

KORMORAN

Regeln World-Café
• Gastgeber stationär und moderieren
• Jeder spricht in seiner Sprache (ad hoc)
• Aufenthaltsdauer pro Station 20 Min
• Gastgeber lassen alle zu Wort kommen
wenn die Aussagen nicht, sondern in
• Teilnehmende deklarieren, auf welche
Anfrage besteht.
• Pro Tisch werden drei Prioritäten (1-3)
• Diese werden von den Gastgebern pro
dem Postiz festgehalten

- Reconnaissance de l'impact des cormorans sur la population de poissons sauvages (jeunes poissons + adultes)
- Déchets de poissons dans les lacs (attraction cormorans? → étude en cours // pas lacs)

- 1 - Indemnisation (matérielle / dégâts sur poissons / pertes annuelles)
2. ① Auto défense des pêcheurs
3 - Régulation des pop. migrantes → comment réguler les pop locales?
3 - Tirs + indemnisation par tête de cormorans (CHF/pca) → tirs bateaux avec moteur > 8 CV
2 - Gestion des pop locales (hivage/des oeufs) → dérangements ponctuels
→ Réévaluation de la prédation journalière.
2* Comptages hivernaux / estivaux officiels robusitas

2 Vision différente ~~pour~~ Suisse allemande meilleure accéptation du cormoran locale / individuelle
1* Changement de pratiques en hiver (plus de matériel, astreignant physiquement, temps + long)
- Comportement des poissons a changé.

- 1 ③ Travail d'équipe collégial (Conf/Cantons/pêcheurs) / Reconnaissance du problème / conflit par l'ensemble des acteurs
→ Valorisation des cormorans (magrets) → OFEV (réponse courrier pêcheurs pro VD/NE/FR)

9.4 Annexe 4 : Protocole photographique des priorités

The board is divided into six horizontal sections, each with a title on the left and notes on the right:

- Ausbildung**: 1. Priorität
Standard für Ausbildung (SANA)
(dCHe ↔ fCH)
- Gewässer**: Ökol. Zustände + Folgen sind reospezifisch
→ entsprechend auch Massnahmen
- Ökonomie**: 1. "Adaptive Management" flexible Tätigkeitsbestimmungen
zeitliche Einteilung von Verbesserungen
An Echnungs situation
- Plattform**: Föderer → Créer un dialogue participatif
entre pêche pro/science/CT/LF/etc
- Forschung**: • Mehr angewandte Forschung mit Praxisbezug
→ eine Fischereiforschungsstelle wäre ideal!
- Kormoran**: Régulation des populations locales (ONDEH)
+ adaptation des périodes de protection

2. Priorität
(Eidg.) anerkannter "Titel"

Spritzmittel, Gifte, Netzküere
auch in Seen zentral

Positionierung wildgefangener Fische
aus Schweizer Seen als Alleinstellungs-
merkmal (Label). Alle Fischmärkte

Actions et mesures
concrètes → Recherche-action par
lac organisée par plateforme

— FORSCHUNG —
Kommunikation:
- Einbezug Fischer in Projekte
- Diskussion der Projekte & Resultate
mit den Fischer!
- raschere Kommunikation

- Travail d'équipe collégiale (CFE/ Canton
pêcheurs)
↳ pour une reconnaissance de la
problématique

3. Priorität
div. fakult. Weiterbildungs-
angebote (Plattform / Tagung)

Fisch-Korridore

Möglichkeiten für junge Berufstätige
ins Betrieb zu schaffen / Scoopplätze /
Vertriebsmöglichkeiten

Reconnaissance de la
plateforme comme interlocuteur national
→ Augmenter crédibilité pêche prof + pro-actif

• Mehr Wissen zu N/P-Thematik

Autodéfense des pêcheurs depuis leur
bateau.

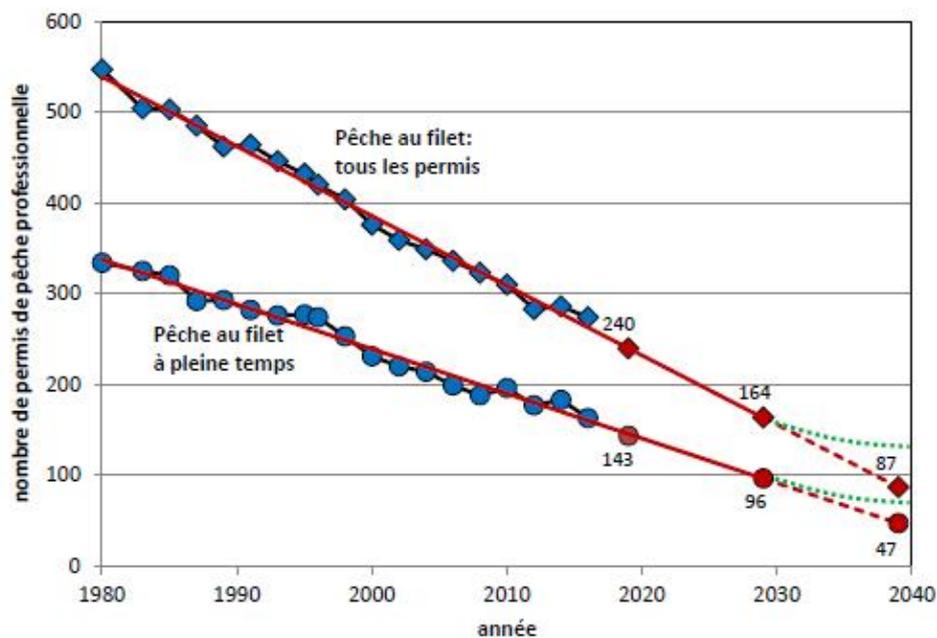
9.5 Annexe 5: Papiers de position des Associations de pêcheurs professionnels

Handout en français



Présentation de Reto Leuch, président de l'ASPP

La branche des pêcheurs professionnels: un métier sans lendemains?



2030:
mes attentes:
la protection des eaux sera ajustée
la chaîne alimentaire non plus troublée
l'entreprise sera reprise par mon fils

Résumé

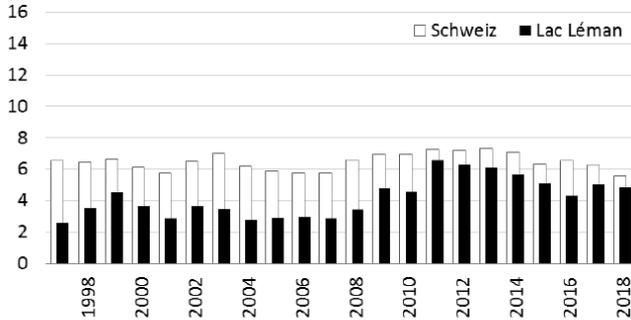
1. Le nombre de patentes de pêche professionnelle, respectivement d'exploitations de pêche, a diminué à un taux de plus de 3,2 % par an depuis 1980. Cette diminution est plus de deux fois plus rapide que dans le cas de l'ajustement structurel agricole (1,5 %/an). Dans le cas de l'agriculture, les terres libérées sont reprises par une autre exploitation, tandis qu'une patente de pêche qui a été abandonnée reste inutilisée. La diminution du nombre de patentes est bien décrite par une courbe de tendance linéaire. Pour 2019, le nombre total de pêcheuses et pêcheurs professionnels est estimé à 240, dont 143 pêcheurs au filet à plein temps (le groupe de pêcheurs à patente le plus important et le plus actif).
2. Pour les prévisions à court terme "2019 + 10 ans", on peut supposer que la tendance actuelle se maintiendra. En conséquence, le nombre total de pêcheuses et pêcheurs professionnels tombera à 164 patentes d'ici 2029, dont 96 sont des pêcheurs au filet à temps plein.
3. Dans l'enquête de l'Association Suisse des Pêcheurs Professionnels (ASPP) de 2018, 59% des détenteurs de patente de pêche dans la tranche d'âge des 60 ans et plus ont déclaré que leur entreprise allait probablement - ou même certainement - disparaître. La principale raison de l'absence de poursuite d'exploitation est le manque de perspectives de rendement et donc de revenus suffisants issus des captures.
4. Pour les prévisions à moyen terme "2019 + 20 ans", la mise en œuvre de mesures pertinentes et rapidement efficaces en faveur d'une chaîne alimentaire à nouveau fonctionnelle sera décisive. Si tel est le cas, un changement de tendance à partir de 2029 pourrait éventuellement stabiliser le nombre de pêcheuses et pêcheurs professionnels et maintenir ainsi le nombre de patentes à un bon niveau de 100 permis et de 60 à 70 pêcheurs au filet à temps plein. Dans le cas contraire, le nombre de patentes continuera de diminuer, conformément à la tendance linéaire, pour atteindre un total de 87 pêcheuses et pêcheurs professionnels en 2039, dont 47 pêcheurs au filet à plein temps.
5. L'évolution du nombre de patentes dans les grands lacs, qui totalisent le nombre le plus important de pêcheuses et pêcheurs professionnels, est particulièrement décisive pour l'évolution du nombre de patentes dans toute la Suisse:
 - Le lac Léman (80 patentes, 11 kg/ha de rendement de capture, teneur en P 18 µg/L) est actuellement encore rentable. La teneur en P devrait tomber à 10 µg/L d'ici 2030 environ. Ainsi, le rendement de la pêche pourrait chuter clairement et le nombre de pêcheuses et pêcheurs professionnels pourrait également diminuer dans ce lac.
 - Le lac de Constance y compris le lac Inférieur (45 patentes, 6 kg/ha de rendement de capture, teneur en P inférieure à 10 µg/L) est tombé à un bas niveau de rendement il y a déjà quelques années en raison de la faible teneur en nutriments et des problèmes d'espèces non-indigènes. Le nombre de patentes sur le lac de Constance a d'ores et déjà nettement diminué, mais cela n'apparaît pas encore dans la version actuelle des statistiques fédérales sur la pêche (jusqu'en 2016).
 - Au lac de Neuchâtel (32 patentes, 16 kg/ha de rendement de capture, teneur en P inférieure à 10 µg/L), le rendement de la pêche est en baisse (recul à 7,6 kg/ha en 2018). Si ce faible rendement persiste, le nombre de patentes dans ce lac devrait également diminuer de façon significative.
6. La forte baisse du nombre de pêcheuses et pêcheurs professionnels et donc du nombre d'exploitations touche principalement les restaurants spécialisés dans le poisson, puisque la majorité des pêcheries vendent 50 à 100% de leurs prises quotidiennes aux restaurateurs.
7. La question cruciale pour la survie économique d'une PME de pêche est de savoir combien d'argent reste à l'entreprise après que les dépenses d'exploitation sont déduites du revenu de la vente du poisson (rendement brut). Dans l'enquête ASPP de 2018, 82 % des exploitations ont déclaré que les dépenses (salaires de tiers, remplacement des filets, carburant, espace de travail, eau/électricité, assurances, etc.) représentaient bien plus que le 50% des revenus de la vente.
8. La perte de valeur ajoutée pour le service écosystémique "rendement halieutique" des lacs est affolante: à moyen terme, une diminution de valeur ajoutée d'environ 10 millions de CHF par an sera causée par la "perturbation de la chaîne alimentaire". Et d'ici 2029, il faut compter sur une diminution de valeur ajoutée de 4,6 millions de CHF par an parce que des dizaines de pêcheries fermeront leurs portes étant donné que l'exploitation des ressources halieutiques sauvages ne peut plus être rentable. En outre, selon le Conseil fédéral, les dommages causés aux filets par les cormorans s'élèvent à 1,4 million de CHF par an.
9. Lorsque la perturbation de la chaîne alimentaire cause des problèmes à la pêche professionnelle, il faut généralement s'attendre à ce que cela génère également un effet défavorable sur les prises de la pêche de loisirs. Cependant, il est aussi possible que la pêche de loisirs bénéficie de la diminution du nombre d'exploitations de pêche professionnelle et que leurs prises potentielles restent dans les lacs (effet compensatoire en faveur de la pêche de loisirs).

9.6 Annexe 6: Aperçu des rendements de la pêche professionnelle par lac

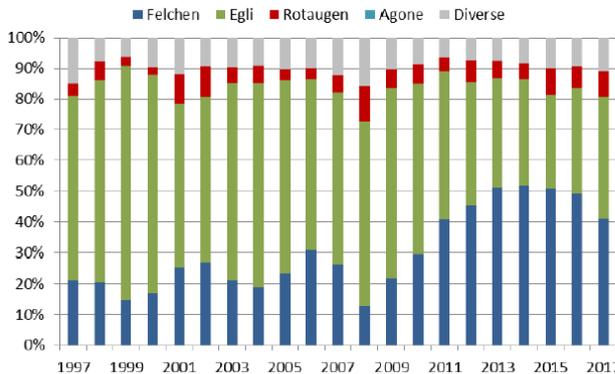
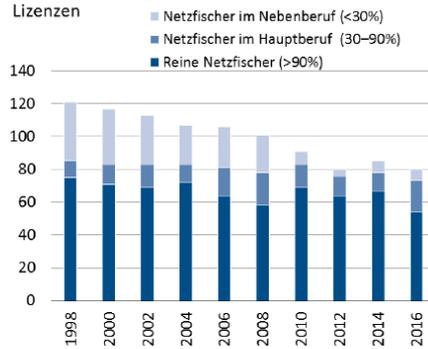
Schweizer Seenfischerei im Wandel

Lac Léman (345.4 km²)

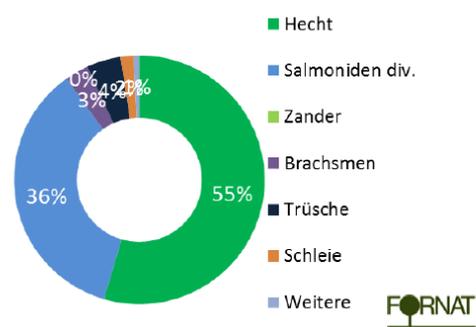
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenz & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

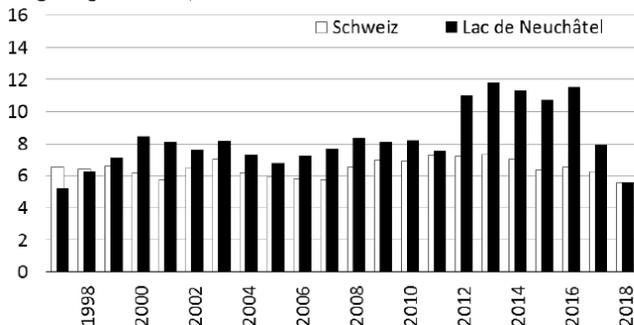


Daten: Bafu & Kantone

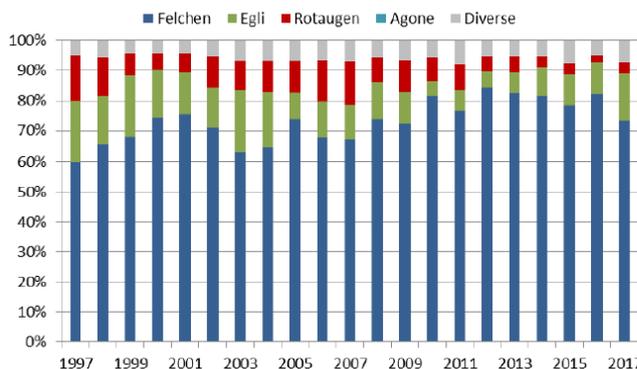
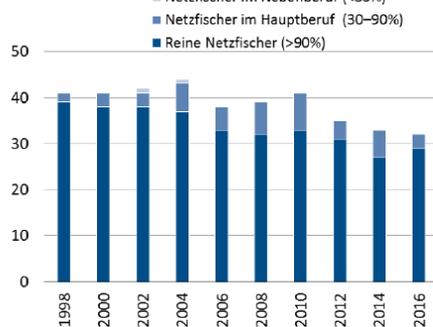


Lac de Neuchâtel (215.0 km²)

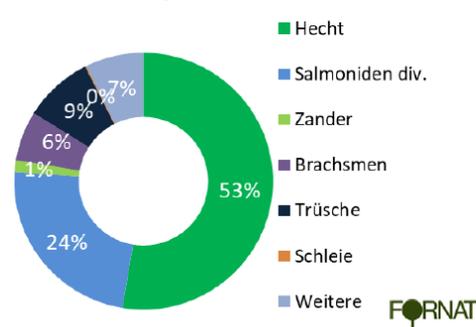
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenz & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

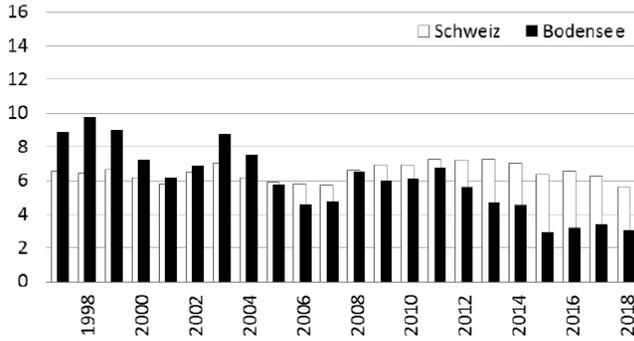


Daten: Bafu & Kantone

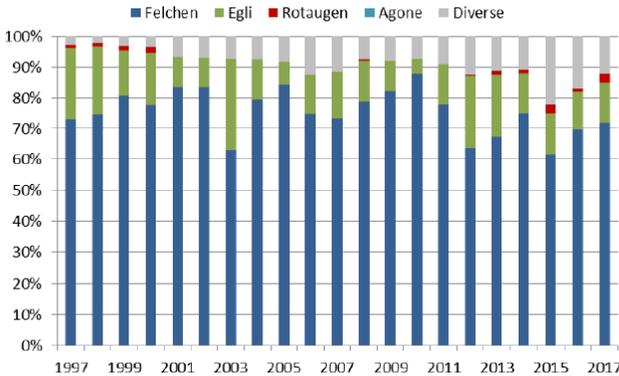
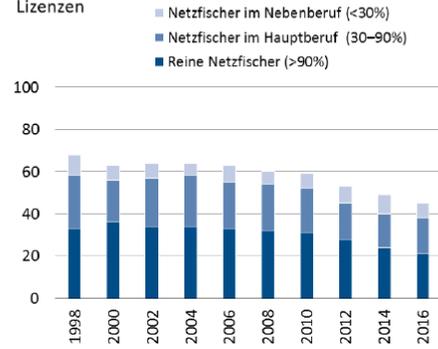


Bodensee (Obersee & Untersee: 172.6 km²)

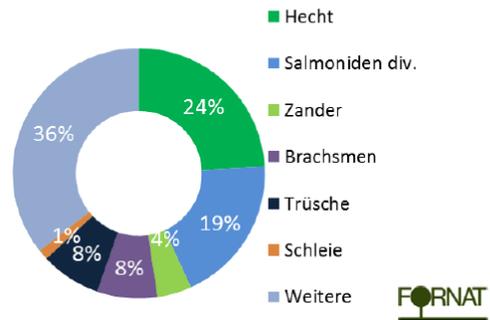
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenzen & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

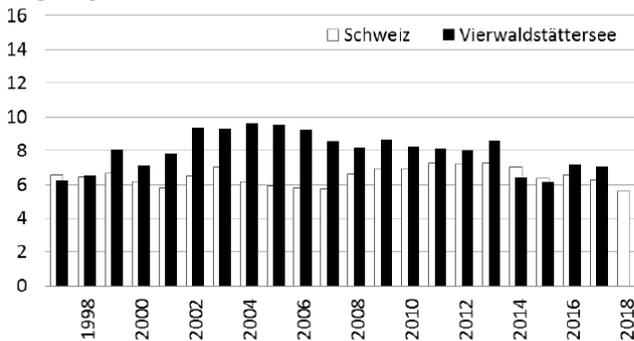


Daten: Bafu & Kantone

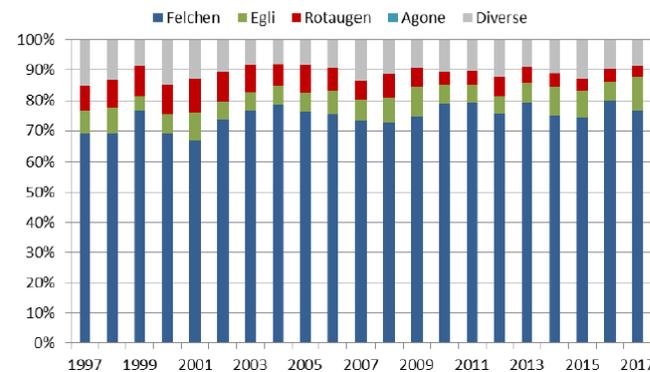
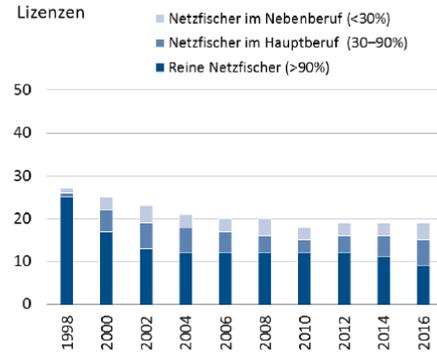


Vierwaldstättersee (113.7 km²)

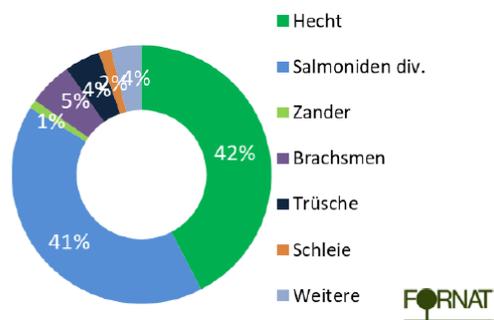
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenzen & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

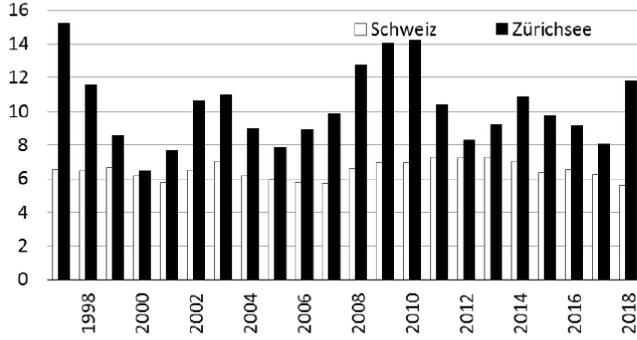


Daten: Bafu & Kantone

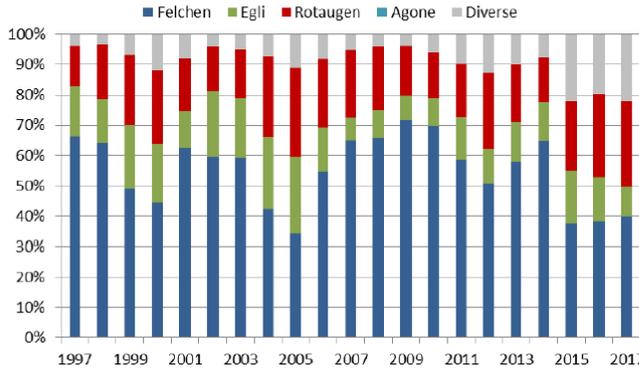
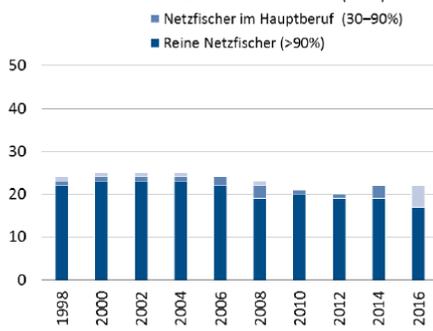


Zürichsee (mit Obersee: 88.1 km²)

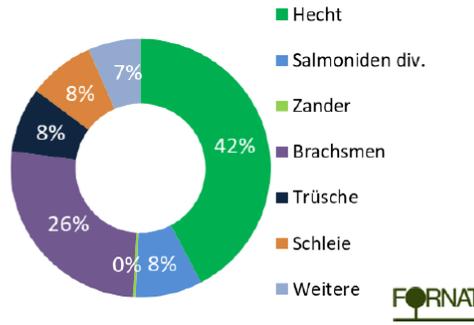
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenzen & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

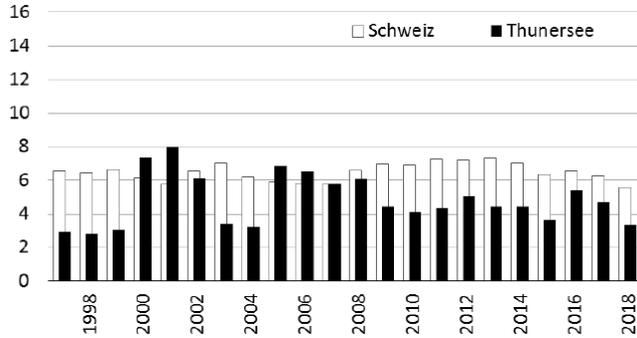


Daten: Bafu & Kantone

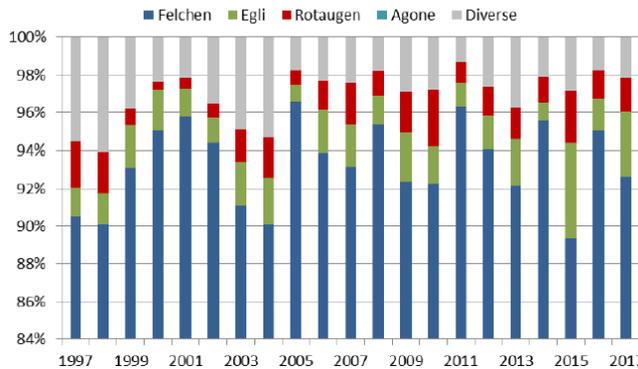
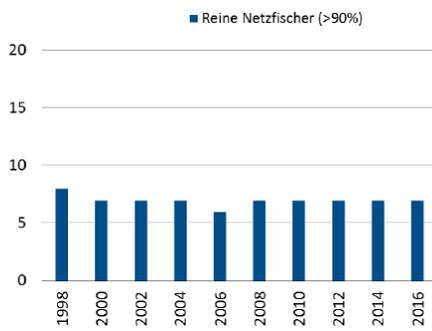


Thunersee (47.7 km²)

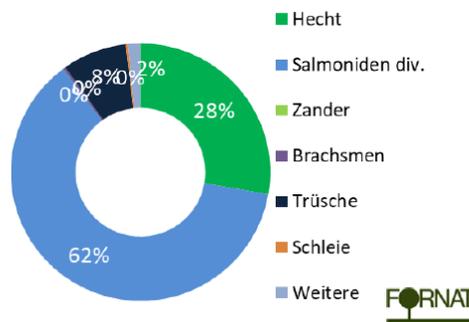
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenzen & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

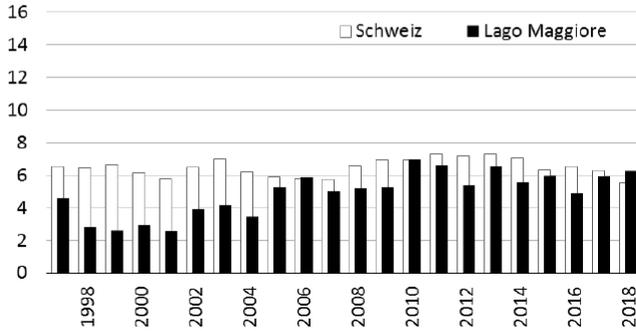


Daten: Bafu & Kantone

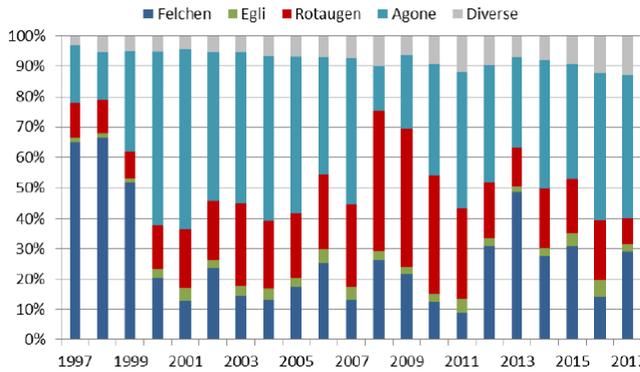
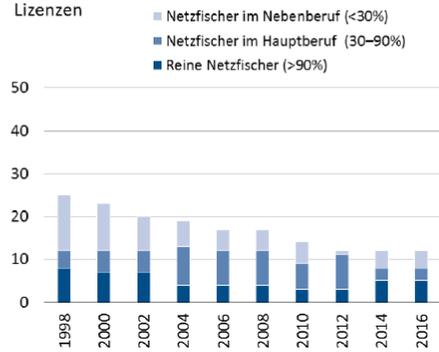


Lago Maggiore (40.8 km²)

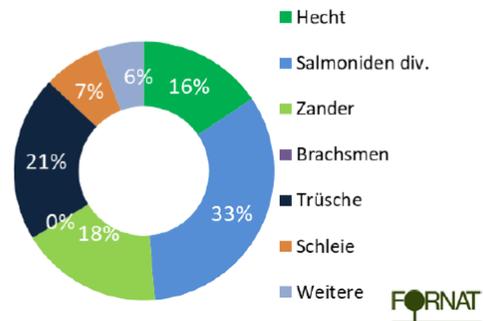
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenzen & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

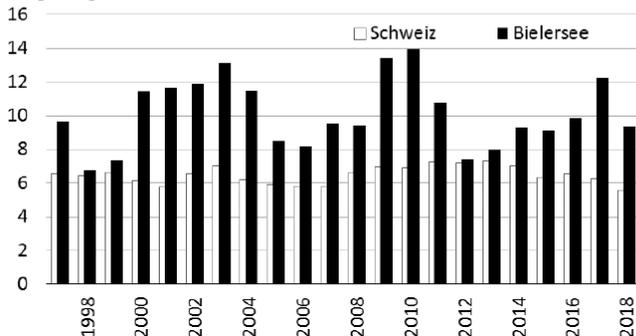


Daten: Bafu & Kantone

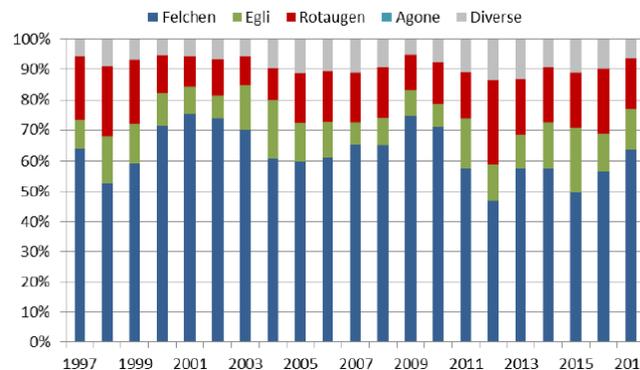
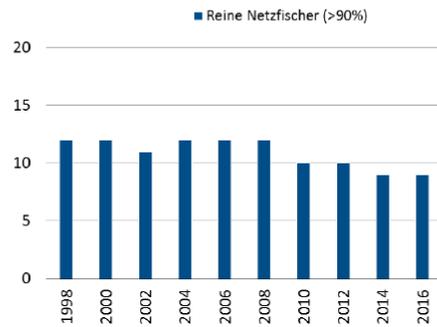


Bielsee (39.4 km²)

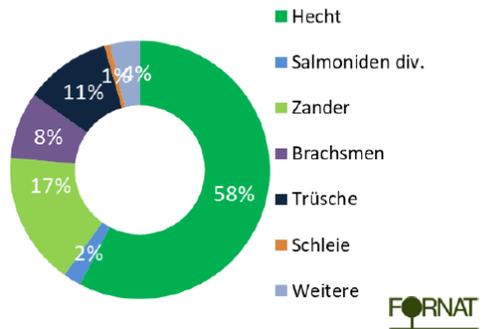
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenzen & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

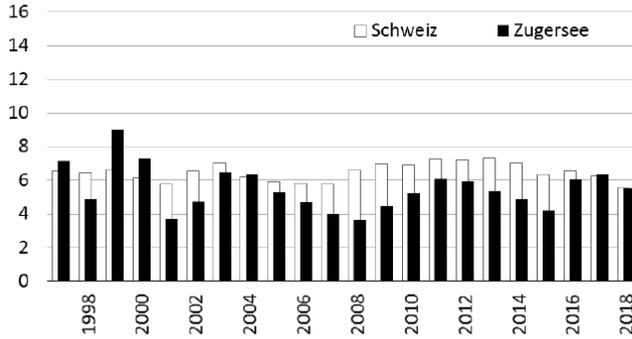


Daten: Bafu & Kantone

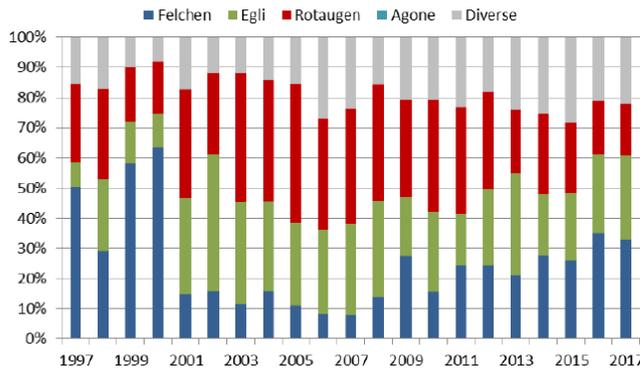
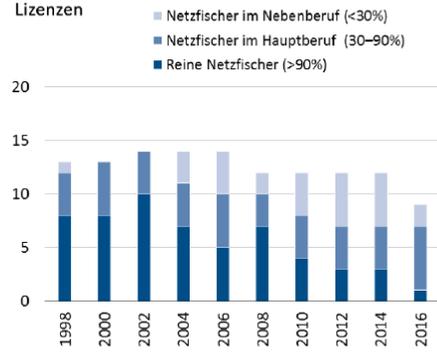


Zugersee (38.4 km²)

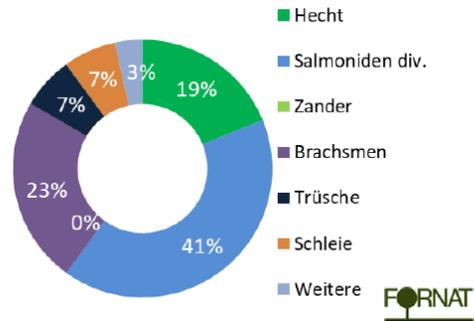
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenz & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

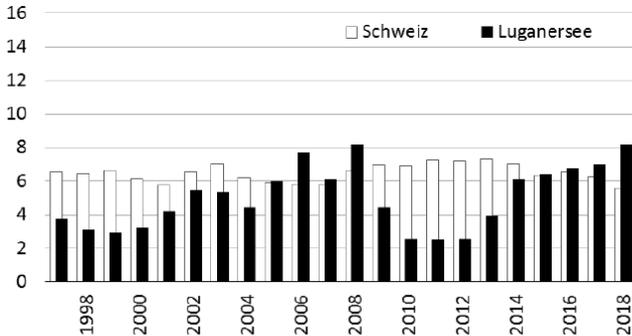


Daten: Bafu & Kantone

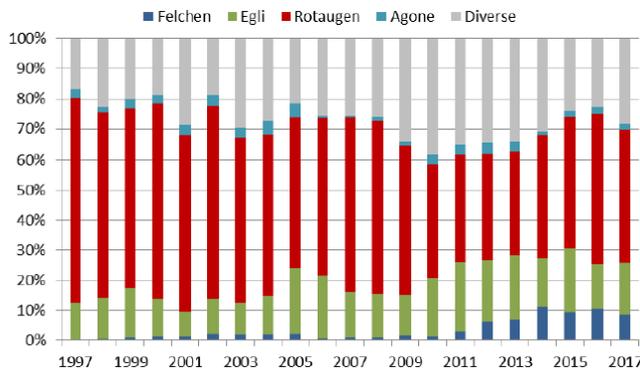
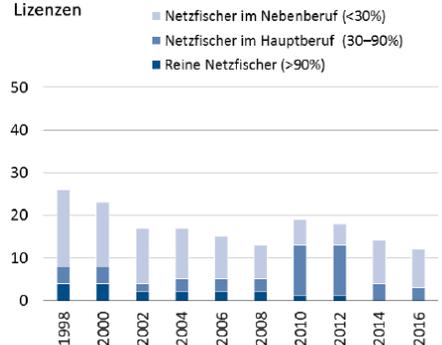


Lago di Lugano (30.0 km²)

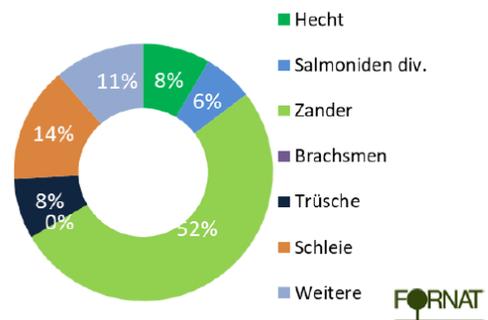
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenz & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

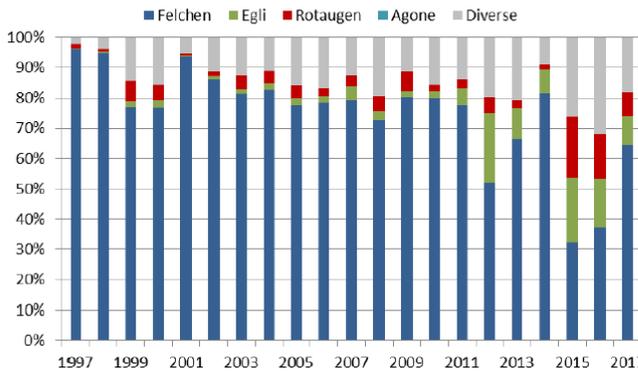
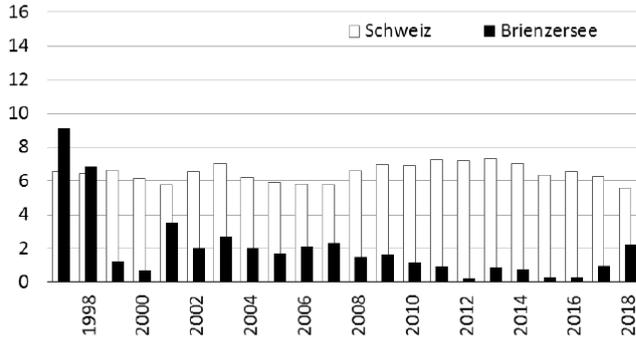


Daten: Bafu & Kantone

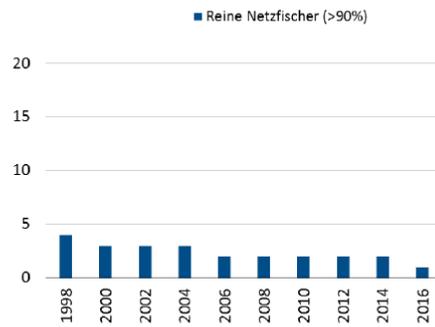


Brienzersee (29.7 km²)

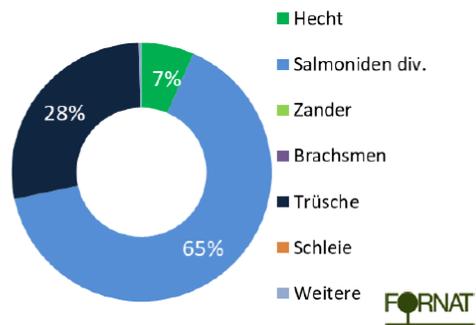
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenz & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

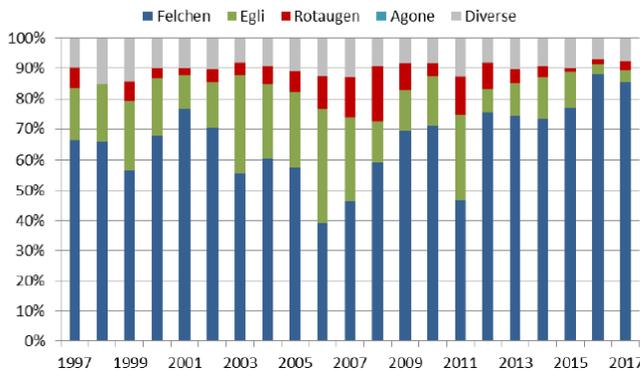
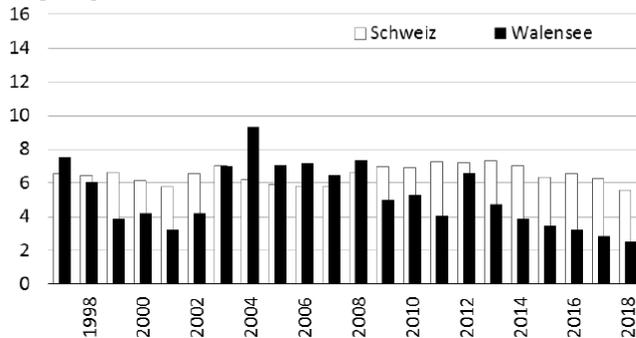


Daten: Bafu & Kantone

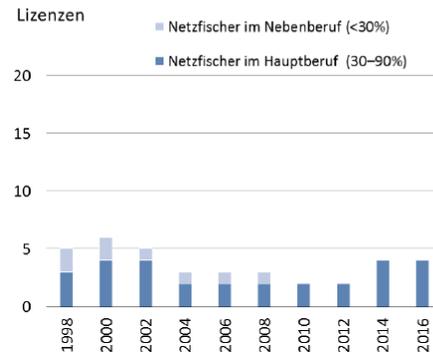


Walensee (24.2 km²)

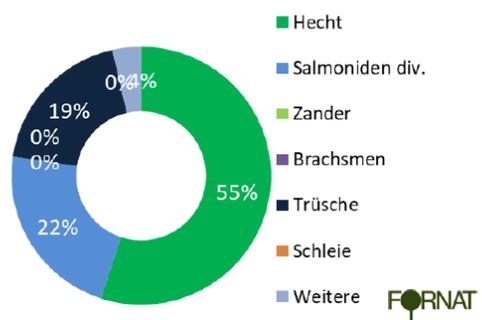
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenz & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

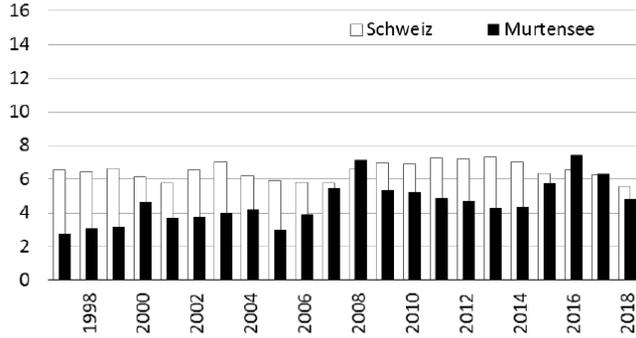


Daten: Bafu & Kantone

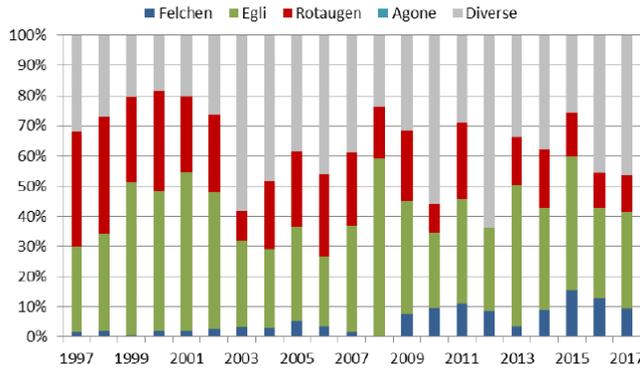
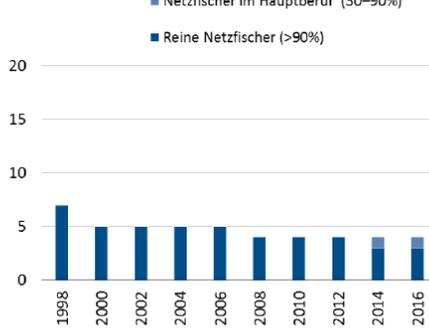


Murtensee (22.7 km²)

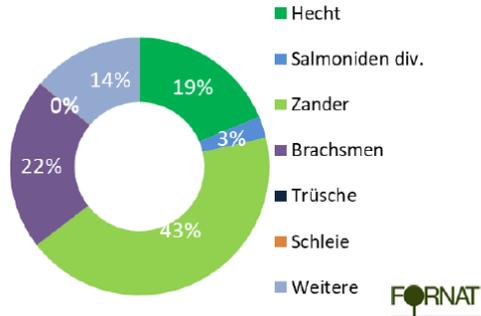
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenzen & Jahr



Lizenzen



Zusammensetzung «Diverse»

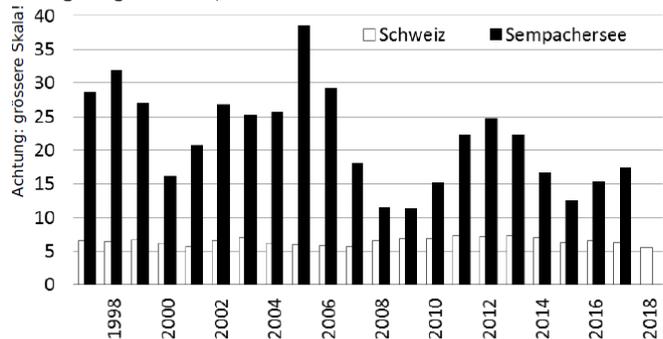


Daten: Bafu & Kantone

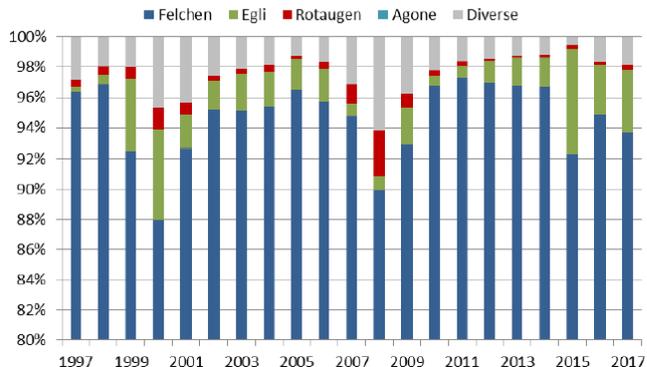
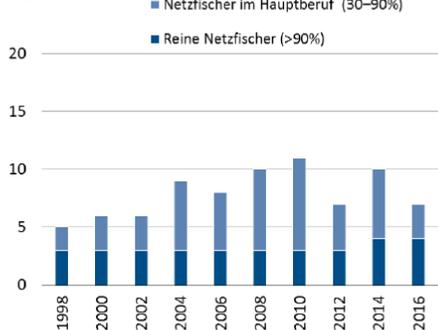


Sempachersee (14.4 km²)

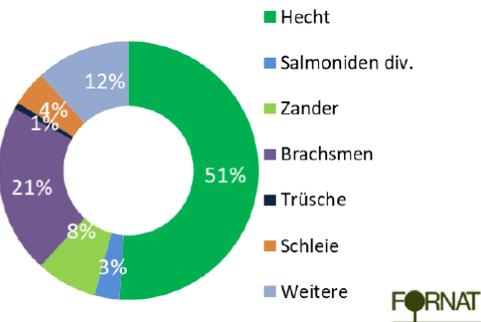
Fangertrag in Tonnen / Vollzeitlizenzen & Jahr



Lizenzen



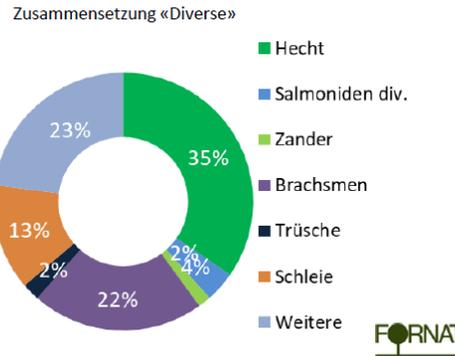
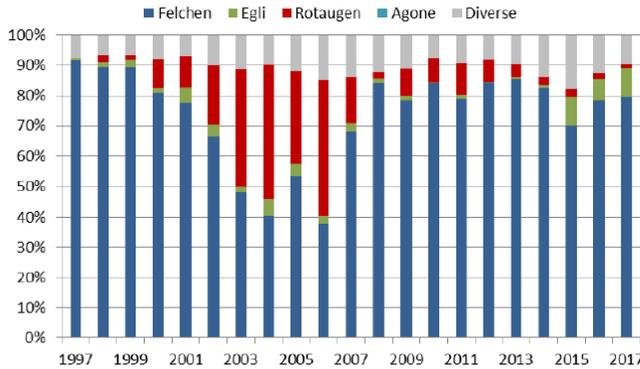
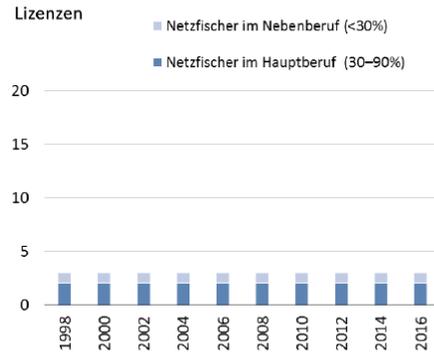
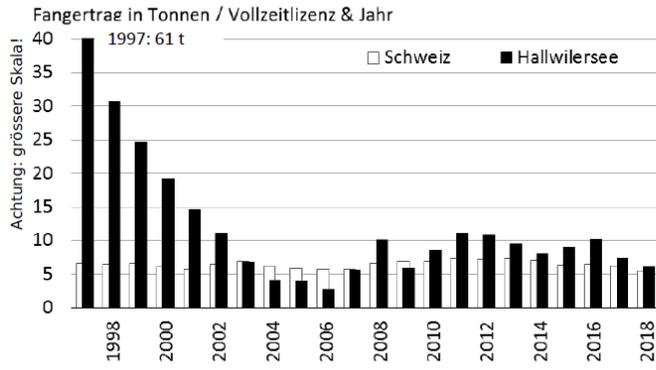
Zusammensetzung «Diverse»



Daten: Bafu & Kantone



Hallwilersee (10.2 km²)



Daten: Bafu & Kantone

